ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1395 - 31 mars 1995 - prix : 9 F

Réquisition des entreprises qui font des bénéfices et qui licencient !

Rendre publics les comptes des grandes entreprises, qu'on puisse les contrôler !

Cesser les subventions au patronat et utiliser l'argent de l'Etat pour les services publics.

Arlette LAGUILLER

RENAULT

3,6 milliards de bénéfices :
c'est 5 000 F par mois
sur le dos de chaque travailleur

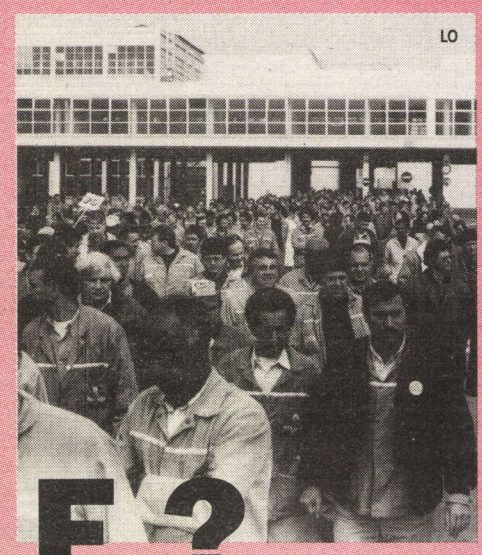

ET NOS 1500 F ?

(articles pages 7 à 10)

M 6189 - 1395 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 - **L'éditorial d'Arlette Laguiller**

Présidentielle

4 - Jospin et les salaires
- Les voix de Hue, utiles... à Jospin

5 - La campagne d'Arlette Laguiller
- Les réunions publiques

6 - Les candidats et les "exclus"

Leur société

6 - "Missiles iraniens" et commerce des armes
- Le remboursement de la TVA aux patrons

Travailleurs en lutte
Chez Renault...

7 - 5000 F de bénéfice par travailleur et par mois, et les 1500 F ?
- CTR-Rueil, Renault Lardy

8-9 - Renault-Flins, Fonderies du Poitou, RVI Venissieux

10 - Renault-Douai, Choisy, CKD-Grand-Couronne

et ailleurs

9 - Grèves à Rhône-Poulenc (St denis Laval), à Sifa-Orléans

12 - Postiers d'Orléans en grève

13- Le chantage à la compétition chez Air Inter, mouvements à la CRAM et à la CPAM de Rouen

Dans les entreprises

10 - La direction du Crédit Lyonnais responsable et coupable

11 - Dans les hôpitaux

Dans le monde

14 - Etats-Unis : loi contre les pauvres et pour protéger les trusts.
- La Réunion déplace les chômeurs

16 - Le Burundi au bord de la guerre civile
- L'armée turque au Kurdistan irakien

Lire

15 - *Les morts restent jeunes* d'Anna Seghers.

Leur société

NON AUX RETRAITES AU RABAIS

■ Jeudi 23 mars, plusieurs dizaines de milliers de retraités sont descendus dans les rues de Paris, Bordeaux et Marseille, à l'initiative de la CGT, rejointe par d'autres syndicats. Le mécontentement de bien des retraités est à la hauteur de la situation scandaleuse qui leur est faite.

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, les gouvernements de droite et de gauche se sont passés le relais sans complexe, et il est bon de le rappeler. Rocard avait préparé une réforme totale du calcul des retraites, un "livre blanc" publié en 1991. Balladur n'eut qu'à le sortir du tiroir pour l'appliquer en août 1993. Le temps de cotisation nécessaire pour partir avec une retraite à taux plein devait être progressivement porté de 37 ans et demi à 40 ans, le montant de la retraite étant désormais calculé sur les 25 meilleures années et non plus sur les dix dernières. En outre, les retraites étaient désormais indexées sur l'indice des prix et non plus sur les salaires.

Cette réforme va peu à peu faire sentir ses effets désastreux. A terme, dans 9 ans, elle aboutira à une baisse de revenu considérable pour les travailleurs partant à 60 ans, par rapport à ce qu'ils auraient eu auparavant. Pour peu qu'ils aient commencé à travailler tardivement, ou qu'ils aient dû s'arrêter plusieurs années, cela pourrait faire 30 % en moins !

Toujours dans le même esprit de continuité entre la gauche et la droite, Rocard ayant décidé lors de la création de la CSG en 1991 d'en frapper aussi les retraites, Balladur l'a augmentée, et son taux est passé de 1,1 à 2,4 %.

Toutes ces mesures laissent un certain nombre de travailleurs âgés dans une situation proche de la misère. Dès aujourd'hui, 1,2 million de retraités doivent se contenter du minimum vieillesse : 3 095 F par mois. Ceux qui n'en sont pas là ont souvent vu baisser leur retraite en valeur absolue ces dernières années. Et de plus, ils sont parmi les premiers touchés par la baisse du remboursement des médicaments. Ni Balladur ou Chirac, ni Jospin ne parlent de revenir sur ces réformes, et tout laisse penser au contraire qu'ils continueront dans la même direction.

Les travailleurs, toute leur vie, ont contribué à enrichir les patrons. Alors, si les cotisations payées toute leur vie aussi ne suffisent pas – ce qui reste à démontrer – que l'on aille prendre sur les profits accumulés sur leur dos pour assurer à tous des moyens d'existence décents le jour où ils peuvent enfin s'arrêter de travailler !

LUXE INSOLENT

■ Pour les profits réalisés en 1994, la première entreprise française n'est ni Alcatel, ni une firme automobile, ni une banque ou un trust pétrolier, c'est LVMH, autrement dit Louis-Vuitton-Moët-Hennessy qui est leader mondial des industries de luxe. Eh oui, le luxe connaît, en ces temps difficiles, une expansion extraordinaire. Le groupe a réalisé officiellement 6,42 milliards de profits.

LVMH réalise environ le quart de son chiffre d'affaires dans les champagnes (Moët et Chandon, Veuve Cliquot, etc.) un quart dans le Cognac (Hennessy) un quart dans les parfums (Guerlain) et un dernier quart dans les bagages de luxe (Vuitton, Berlutti).

L'humanité vit dans un océan de faim, de misère, de chômage et d'"exclusion", mais le luxe d'une minorité s'affiche insolemment dans le monde entier. LVMH est d'ailleurs une entreprise mondiale qui réalise 85 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Vivement une bonne révolution pour établir un peu d'égalité... Tout le monde pourra fêter ça au champagne.

LE FRIC D'ABORD

■ Un convoyeur de fonds de la Brink's, attaqué ces jours derniers par des gangsters dans la région parisienne, et qui a été blessé d'une balle dans la cuisse, risque une sanction de la part de la direction, voire même le licenciement. Il n'a pas respecté le règlement qui prévoit de sauver l'argent avant tout, avant même la peau de ses copains...

Lors de l'agression le convoyeur en question se trouvait en effet à l'intérieur du fourgon blindé, et ses deux camarades étaient dehors, pris en otage et menacés par les armes des truands. Selon le règlement, ce convoyeur aurait dû démarrer précipitamment et tenter de s'enfuir avec le fourgon. Il a préféré obéir aux gangsters et ouvrir la porte, sauvant peut-être ainsi la vie des deux autres...

Devant la menace de sanction une centaine de convoyeurs de la Brink's ont manifesté devant le siège de leur entreprise.

Sauver l'argent, quitte à sacrifier les hommes, la Brink's est parfaitement à l'image de notre société.

EUROTUNNEL LES BANQUES EN ONT VU LA SORTIE

■ La société Eurotunnel, qui exploite le tunnel sous la Manche, vient de se voir autoriser à utiliser 5,88 milliards de crédits nouveaux, qui s'ajoutent à bien d'autres. Eurotunnel a 70 milliards de dettes, et par conséquent des frais financiers considérables.

Les banques ont certes versé beaucoup d'argent, mais les petits actionnaires aussi. Les 720.000 "petits porteurs" dont certains ont placé leurs économies dans le "chantier du siècle", ont avancé plus de 23 milliards. Lesquels ne valent plus, au cours actuel des actions Eurotunnel que 17,5 milliards. Ces actions remonteront peut-être plus tard, en attendant leurs possesseurs ont perdu plus de 5,5 milliards et ils devront attendre l'an 2004, si tout va bien, pour toucher les premiers dividendes... s'il y en a.

Et les banquiers ? Et bien eux touchent régulièrement les "frais financiers" de l'argent prêté, et en plus ils ont toûché des commissions diverses qui se montent selon le journal *Le Monde* à plus de 6 milliards !

Eurotunnel est donc une sorte de tunnel communiquant qui vide les poches des petits actionnaires pour remplir les coffres des banquiers.

C'était déjà l'un des ingrédients du scandale du canal de Panama, le "chantier de la fin du siècle précédent".

Panama avait fait faillite, alors qu'Eurotunnel, sous la surveillance des banquiers, se maintient la tête hors de l'eau. Et ils accumulent les liquidités sans faire de vagues...

LUTTE OUVRIERE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : Rene Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 24 000 exemplaires. Composition : Objectif 2M. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIERE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIERE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LE PROGRAMME DES LUTTES DE DEMAIN

Dernier en date, c'est le président du CNPF Gandois qui vient de découvrir soudainement que l'on pourrait peut-être augmenter les salaires. Il a même déclaré que ce serait «de la provocation» d'assurer «au nom de je ne sais quelle théorie économique», que «l'augmentation des salaires et la lutte pour l'emploi sont contradictoires».

Passons sur le fait que cette «théorie économique» dont Gandois fait semblant de se demander d'où elle sort est défendue avec une belle unanimité par tout le patronat et ses hommes politiques depuis au moins vingt ans. Gandois pendant tout ce temps-là n'était pas, que l'on sache, sur la lune; il faisait carrière à la tête d'un certain nombre de grands groupes industriels dont Rhône-Poulenc et n'était pas gêné, apparemment, d'entendre tous les chantres du capitalisme nous servir ce refrain. Il le servait d'ailleurs lui-même.

La phrase de Gandois ne lui en vaut pas moins des critiques d'une bonne partie de la presse, au moins à droite, et de patrons qui trouvent ses paroles malheureuses et lui reprochent d'ouvrir la porte aux revendications salariales. Ces gens-là apparemment n'ont pas encore remarqué que cela fait beau temps que la patience des travailleurs face au blocage des salaires est usée. Depuis quelques mois en particulier, ceux-ci se lancent dans des grèves pour forcer les patrons à céder des augmentations : on l'a vu chez Péchiney, à l'Alsthom cet automne, ces derniers jours chez Renault, et en fait dans un grand nombre d'entreprises dans le pays même si elles sont moins connues.

C'est bien parce que des travailleurs ont mis en avant ces revendications avec de plus en plus d'insistance que l'on a vu des politiciens en campagne comme Chirac, Balladur ou Jospin se mettre à parler du problème des salaires – tout en ne s'engageant bien sûr à rien en cas d'élection. Et c'est pour la même raison qu'un Gandois tient aujourd'hui à mettre en garde ses collègues du patronat sur le fait que dans ce climat il serait maladroit de «faire de la provocation» en annonçant par exemple le même jour des profits faramineux et un minable 1 ou 2% d'augmentation.

Mais le patron du CNPF aura sans doute du mal à être compris par les siens. Même le P-DG de Renault, dont l'annonce de 1% d'augmentation pour 1995 a déclenché la grève à l'usine de Flins au début du mois n'est pas gêné d'annoncer aujourd'hui un bénéfice de 3,6 milliards de francs, somme qui représente 5 000 F gagnés par l'entreprise, chaque mois, sur le dos de chacun de ses salariés.

Alors, la revendication de 1 500 F d'augmentation par mois, qui apparaît dans de nombreuses luttes, est pour les travailleurs un minimum. C'est le rattrapage qu'ils peuvent exiger aujourd'hui sur des salaires qui n'ont, depuis plus de dix ans, cessé de prendre du retard sur le coût de la vie.

Le patronat et Gandois lui-même, qui en fait n'évoque le danger de l'explosion sociale que pour préconiser de l'éviter en lâchant adroitement quelques pour cent par-ci ou par-là, n'éviteront rien du tout. Chaque patron peut admettre l'idée d'augmenter les salaires... à condition que ce ne soit pas ceux de sa propre entreprise ! Pour mettre un coup d'arrêt à cette injustice, à cette arrogance des patrons qui continuent d'engranger des surprofits et en même temps de licencier et de bloquer les salaires, les travailleurs sont en train de redécouvrir qu'ils n'ont qu'une arme : la grève, la lutte pour faire rentrer dans la gorge des patrons ce mépris qu'ils affichent à toute occasion.

Les travailleurs n'ont rien à espérer d'un Chirac, d'un Balladur ou d'un Jospin, et pas à espérer non plus que les paroles d'un Gandois fassent changer les patrons d'attitude. Ils ne peuvent espérer qu'en leur propre lutte. Mais alors il ne faudra pas que le patronat s'en tire par quelques concessions minimes. Il faudra inverser le rapport de forces, dans la société, entre les travailleurs et les patrons, imposer les revendications fondamentales de la classe ouvrière, en commençant par revenir sur tout ce que le patronat a imposé aux dépens de celles-ci, ces dernières années.

Il faut rétablir à leur niveau antérieur les cotisations patronales sur la Sécurité sociale, rétablir l'impôt sur les bénéfices des entreprises et l'impôt sur les revenus les plus élevés au niveau où ils étaient avant que des cadeaux somptuaires soient faits au patronat.

Mais il faut aussi rendre publics les comptes des grandes entreprises. Il faut que tout un chacun, et en particulier leurs propres travailleurs, puisse savoir ce qu'elles gagnent, quelle est la part des salaires et la part des profits, la part des investissements productifs et celle des placements spéculatifs, ce qu'elles paient et à qui. Il faut aussi rendre publics les comptes de tous les dirigeants des grandes sociétés ainsi que de leurs prête-noms qu'il n'est pas si difficile de trouver quand on les cherche.

Il faut réquisitionner sans indemnité ni rachat, c'est-à-dire exproprier, toutes les entreprises qui licencient et en particulier celles qui licencient en faisant des bénéfices. Le contrôle sur leur comptabilité permettra de savoir ce qu'elles gagnent vraiment.

Il faut que l'Etat cesse de faire des cadeaux aux entreprises et utilise les milliards économisés, ainsi que ceux qu'il récupèrera en taxant les plus riches, à créer lui-même des emplois. Et tout d'abord des emplois dans les services publics dont le personnel est insuffisant : éducation nationale, hôpitaux, postes, etc.

Mais il faut aussi que l'Etat fasse lui-même des investissements créateurs d'emplois partout où il y a des besoins criants : dans les logements sociaux, les constructions de lignes de métro ou de tramway dans les banlieues des grandes villes, etc. Tout cela sans passer par les Bouygues et compagnie.

Voilà le programme que je défends, et voter pour ma candidature pourra être un moyen, pour les travailleurs, d'indiquer leur accord avec ce programme. Mais l'imposer, il faudra le faire par la lutte, une lutte dont on peut souhaiter que les grèves actuelles soient un signe annonciateur.

Ce programme, c'est le programme des luttes de demain. Et avant, pendant, après les élections, c'est à ce troisième tour social que toute la classe ouvrière doit se préparer.

Jospin et les salaires

AFP

QUELLE MAÎTRISE !

Lionel Jospin fait preuve d'une extrême prudence — c'est le moins qu'on puisse dire — lorsqu'il aborde dans ses discours électoraux les salaires et leur éventuelle augmentation.

Le 24 mars, sur France 2, il avait une formule on ne peut plus alambiquée pour déclarer qu'"une augmentation maîtrisée et négociée des salaires est socialement utile et économiquement efficace". En conséquence, Jospin promet, s'il est élu bien sûr, de demander "au gouvernement de donner un coup de pouce au Smic" dès le 1er juillet 1995. Un "coup de pouce", c'est-à-dire au mieux une bricole, ce serait en effet une "augmentation maîtrisée" et qui ne se répercuterait même pas automatiquement sur l'ensemble des salaires !

Ainsi, tandis que bien des travailleurs en lutte aujourd'hui réclament 1 000 ou 1 500 francs d'augmentation des salaires, nécessaires pour simplement rattraper ce que les patrons leur doivent depuis des années, Jospin explique seulement qu'il faut aller vers "un meilleur équilibre salaires-profits" ou bien vers un "partage des revenus plus favorable aux salariés". C'est on ne peut plus vague et en fait, il ne s'engage à rien. En tout cas, à rien de plus qu'un Balladur qui déclare qu'"on peut à présent parler d'augmentation de salaires" ou qu'un Chirac qui affirme que "les salariés ne doivent pas être les oubliés de la croissance"... Jospin, comme ses deux compères, parle lui aussi pour ne rien dire. Et cela, alors que Gandois lui-même, président du CNPF, incite les patrons à la jouer fine avec la colère ouvrière et à augmenter parfois les salaires...

Quand les politiciens font des promesses aux travailleurs, on sait qu'ils ne les tiennent généralement pas. Mais Jospin, lui, tient dès maintenant à dire — très clairement, en effet — que, si d'aventure il était élu, il ne se gênerait pas pour continuer la politique anti-ouvrière qui a eu cours toutes ces années présidées par Mitterrand, et qu'il serait peut-être le plus à même de continuer à maîtriser les augmentations de salaires.

LP

LES VOIX DE HUE, DES VOIX UTILES...

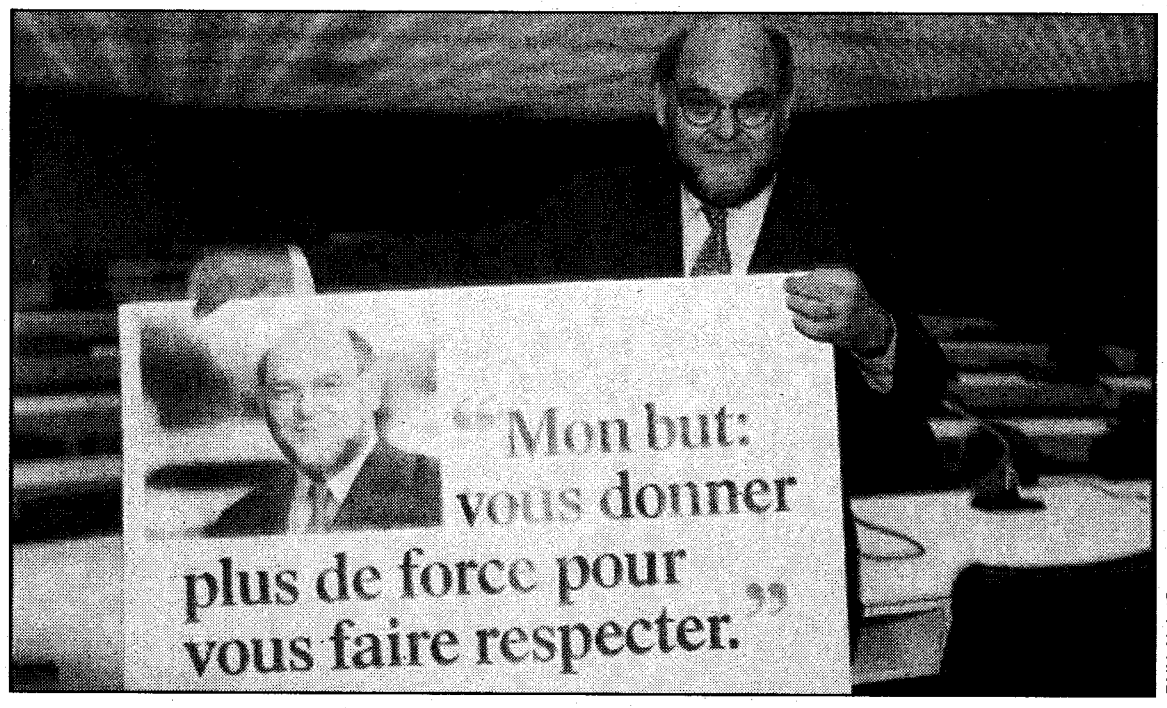

BUU Alain/Gamma

... POUR JOSPIN ET LE PS

Robert Hue explique dans sa campagne que, seul, le vote communiste serait un vote utile à gauche parce que cela pèserait sur cette gauche. "*Pour que la gauche soit forte, il faut un Parti Communiste fort*", a-t-il répété une nouvelle fois le lundi 27 mars, sur les antennes de LCI, ajoutant "*quel vote peut permettre à des gens de gauche qui ne veulent pas voter socialiste d'exprimer leur colère, un choix net et clair pour une vraie politique de gauche ?*".

Fortes paroles. Mais qui seraient plus convaincantes et plus justes si le PCF ne s'apprêtait pas à faire voter Jospin au second tour. Après le 23 avril, le PCF remisera sa colère, remballera les revendications comme les 1 000 F d'augmentation de salaires, gommera ses critiques de Jospin à qui Hue reproche aujourd'hui de se contenter "*de repasser les plats de la vieille politique des socialistes*". Dans quatre semaines, Hue dira aux travailleurs que l'important ce sera désormais de battre la droite. Il intronisera de nouveau le candidat socialiste comme l'ultime barrage face à celui de la droite. Hue invitera ceux qui "ne veulent pas voter socialiste" le 23 avril à le faire... le 7 mai, si toutefois Jospin est présent au second tour.

Sans même que le PCF fixe la moindre condition à son ralliement. C'est cadeau, c'est entièrement gratuit, tout juste quelques postes dans les conseils municipaux, quelques mairies. Hue peut se montrer généreux : car ce qu'il donnera ne lui appartient pas vraiment. Ce sont les voix et les espérances des travailleuses, des travailleurs, des électeurs et des électrices de gauche. Il les offrira à un Jospin qui, dans le même temps, il y a gros à parier, affadira encore plus son langage et ses propositions pour pouvoir récupérer une fraction de l'électorat balladurien.

On pourrait penser qu'après tout le mal n'est pas bien grand, puisque de toute façon Jospin n'a guère de chance d'être élu, si on en juge par les indications des sondages actuels. D'autres peuvent se dire que Jospin, en dépit des limites qu'il s'est données dans son programme, ce serait "moins pire" que la droite.

Ce serait une erreur. Car la question ne se résume pas au fait que Jospin soit ou pas élu le 7 mai prochain. La politique du PCF a des implications qui vont au-delà de la prochaine échéance électorale. Elle contribue à laisser croire que les élections peuvent, par elles-mêmes, améliorer le sort des travailleurs et des catégories laborieuses par des combinaisons politiciennes, des rééquilibrages dans les alliances. Une telle expérience, celle d'un PCF fort pour peser au sein d'une alliance de la gauche, a déjà été faite à ce que l'on sache. Le résultat a été convaincant, mais pas dans le sens que nous dit Hue.

Plus grave, à terme : le PCF va de cette façon œuvrer à l'entreprise de réhabilitation d'un PS décrépi par ses années de pratiques gouvernementales. Les Jospin, Rocard, Aubry, Lang, Delors ou d'autres pourront de nouveau se poser en représentants du "peuple de gauche" avec dans la poche un brevet tout neuf de représentants de la gauche, tamponné par le PCF.

Dans la même émission, Hue, interrogé par Jean-Luc Séguillon sur ce qu'il pensait d'Arlette Laguiller, a répondu avec condescendance que les voix qu'elle recueillerait seraient des voix perdues.

Mais c'est l'inverse. Contrairement à celles de Hue, celles d'Arlette Laguiller exprimeront un choix sans ambiguïté. Avec elle, les urnes ne ressembleront pas à ces valises à double fond des truqueurs-politiciens, dans lesquelles ce que l'électeur dépose se transforme en son contraire. Les voix que recueillera Arlette Laguiller ne seront pas utilisées à cautionner des politiques anti-populaires. Elles ne seront ni détournées ni utilisées dans des marchandages avec ces politiciens ayant des responsabilités dans une politique anti-ouvrière, et qui seraient tout prêts à recommencer si l'opportunité leur était donnée de nouveau.

C'est cela, un vote réellement utile, quoi qu'en dise Hue, car seul il permettra à ceux qui veulent changer, à gauche, le cours actuel, de se compter, et s'ils sont nombreux, de reprendre confiance en la force collective de la classe ouvrière et de la population laborieuse...

Jean-Pierre VIAL

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE D'ARLETTE LAGUILLER

Arlette dans l'Est à Mulhouse et à Dijon

Plus de 650 personnes à Mulhouse, un samedi en fin d'après-midi, près d'un millier à Dijon, un lundi soir, deux salles archi-combles, une véritable ovation debout à son entrée : les deux premiers meetings électoraux en province de notre camarade ont été de vrais succès.

Manifestement, une partie de l'assistance, conquise par les passages d'Arlette sur les ondes, venait entendre et voir celle dont la sincérité, la détermination et la colère avaient crevé leur écran de télévision.

Beaucoup de jeunes assis par terre, de plus vieux restés debout faute de place ont écouté attentivement pendant plus d'une heure notre candidate développer ses idées et son programme, l'entrecoupant seulement de chaleureux applaudissements.

A Mulhouse, faute de temps, Arlette a dû se contenter d'un discours avant de partir à toute vitesse pour les studios de FR3, mais à Dijon, où nos camarades avaient organisé un pot d'accueil une demi-heure avant le début du meeting, son intervention fut suivie d'un débat. A peine déclaré ouvert, les questions ont fusé de toutes parts, brèves mais significatives : *«Arlette, que penses-tu de l'armée ?» «Arlette, d'abord bravo, mais tu n'as rien dit des travailleurs handicapés», «Arlette, et la peine de mort ? Et le canabis ? Et la justice ?»*.

Un militant du Parti Communiste ne comprenait pas pourquoi Arlette s'en prenait à Robert Hue sur Maastricht, une autre déclarait que pour sa part, bien qu'au Parti Socialiste depuis 20 ans, elle votait pour Arlette depuis toujours et qu'elle recommencerait en 1995. A toute l'assistance elle lança un vibrant appel à faire de même... et à voter blanc au second tour. Un autre camarade demanda quand est-ce que l'on reconstruirait la Première Internationale.

Après la réponse aux questions et après une vibrante *Internationale*, justement, ce fut la ruée vers la tribune pour faire signer des autographes, qui sur la couverture du livre *Moi, une militante*, qui sur un journal, qui sur un bout de papier ou simplement pour faire la bise à Arlette. Mais c'était surtout pour la féliciter et l'encourager à continuer le combat, jusqu'à un étudiant ukrainien venu lui demander d'apporter son courage et ses idées dans son pays où les drapeaux rouges et toutes les références au communisme avaient disparu.

RÉUNIONS PUBLIQUES DE SOUTIEN

– LAON (Aisne)
avec Roland Szpirko
samedi 15 avril à 15 h
Maison des Associations
(Laon-Plateau)

– COMPIÈGNE (Oise)
avec Jean-Marc Iskin et
Roland Szpirko
Jeudi 13 avril à 20 h 30
Maison des syndicats
5, rue Hippolyte Bottier

– BEAUVAIS (Oise)
avec Roland Szpirko et Jean-Marc Iskin
mardi 11 avril à 20 h
Salle Saint-Lucien - Centre commercial de la Soie-Vauban,
avenue de l'Europe

RASSEMBLEMENT PARISIEN AVEC ARLETTE LAGUILLER

dimanche 2 avril 1995 à 15 h 00

Salle des Sports de l'Ile des Vannes

Métro : Mairie de St-Ouen
Autobus 137 et 166

Navette d'autocars gratuits depuis le métro

ATTENTION POUR VENIR EN VOITURE

La sortie «Porte de Saint-Ouen» du boulevard périphérique est fermée et la porte de Clignancourt est prise le dimanche dans les embouteillages du Marché aux Puces… La bonne sortie de Paris est donc la porte de Clichy !

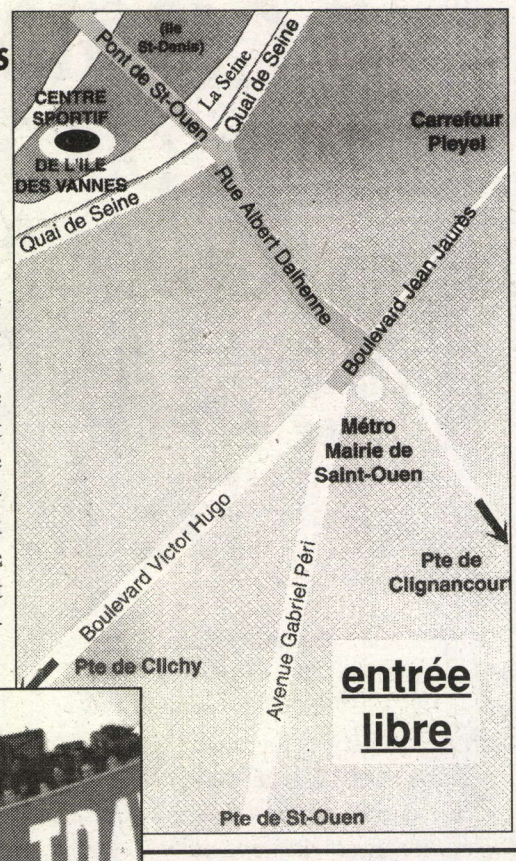

entrée libre

LES MEETINGS AVEC ARLETTE LAGUILLER

– MARSEILLE
Jeudi 30 mars à 20 h
Salle de l'Alhambra
340, boulevard Chave (5°)
(Tramway 68,
arrêt gare de la Blancarde)

– GRENOBLE
Mercredi 5 avril à 20 h 30
Salle Vercors, Alpes Congrès
(Terminus du tramway,
Grand-Place)

– LYON
Jeudi 6 avril à 20 h 30
Salle Albert Thomas
Bourse du Travail - Place Guichard
(Métro : Guichard)

– CLERMONT-FERRAND
Vendredi 7 avril à 20 h 30
Salle Gaillard

– LILLE
Samedi 8 avril à 15 h
Maison de l'Éducation Permanente (MEP)
Place Georges-Lyon

À la Mutualité, à Paris, le 17 mars.

Photo LO

– METZ
Dimanche 9 avril à 16 h
Salle Braun - 18, rue Mozart

– TOULOUSE
Lundi 10 avril à 20 h 30
Salle municipale
22, allée de Barcelone

– LE MANS
Mardi 11 avril à 20 h 30
Palais des Congrès et de la Culture

– ROUEN
Jeudi 13 avril à 20 h 30
Salle Sainte-Croix-des-Pelletiers

– RENNES
Vendredi 14 avril à 20 h 30
Salle de la Cité - Rue Saint-Louis

– REIMS
Mardi 18 avril à 20 h 30
Salle de la Croix-Rouge
4, avenue François Mauriac

– CHATELLERAULT
Mercredi 19 avril à 20 h 30
Maison pour Tous de Chateauneuf
69, rue Creuzé

– PARIS
Jeudi 20 avril
Salle de la Mutualité

– BORDEAUX
Vendredi 21 avril
Salle de la Glacière
rue du Béarn
Quartier Mondésir à Mérignac

SOUTENEZ LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER

La souscription de soutien à la campagne d'Arlette Laguiller est ouverte.
Merci à tous ceux qui nous enverront leur soutien !

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :
"Jean-Pierre DEFFEYES, mandataire financier"
et à envoyer à :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

Jean-Pierre DEFFEYES a été désigné, le 21 décembre 1994, mandataire financier d'Arlette LAGUILLER pour l'élection présidentielle d'avril 1995, conformément à la loi, et est seul habilité à recueillir des fonds pour cette campagne, dans les limites de l'article 52-8 du code électoral reproduit ci-après :

"Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30 000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1 000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20% du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100 000 F en application de l'Article L.52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L.52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don."

AFP

Des missiles vendus par la France à Chypre. Mais il paraît que ces missiles balladeurs ne sont pas les bons.

LE COMMERCE PARFOIS DISCRET MAIS TOUJOURS PROSPÈRE DES MARCHANDS DE MORT

Le gouvernement français a-t-il ou non vendu en cachette des missiles à l'Iran en octobre dernier avec la complicité des autorités d'Algérie et de Chypre (pays par lesquels ce matériel aurait pu transiter) ?

C'est ce qu'affirme *l'Express*, qui a révélé cette affaire dans son édition du 23 mars, et ce qu'ont démenti depuis, avec un bel ensemble, Pasqua, Balladur et les gouvernements algérien et chypriote.

La vente d'armes aurait eu pour but d'amadouer le gouvernement iranien au moment où s'ouvrait à Paris le procès des assassins de l'ancien Premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar. Pasqua craignant des attentats terroristes sur le territoire français aurait mis au point ce sordide marchandage : la tranquillité à Paris contre des armes livrées à l'Iran. Tout est possible.

Vendre des armes à l'Iran n'est d'ailleurs pas interdit par l'ONU, seulement cela fait plutôt mauvais effet de soutenir militairement en sous-main un régime qu'ouvertement le gouvernement français condamne...

Maintenant, l'affaire peut s'arrêter là, faute de preuves, d'autant qu'elle n'a sans doute fait surface que pour des raisons d'opportunité en cette période électorale ; mais ce qui continuera par contre à coup sûr, c'est le commerce des armes, au moins avec le reste de la planète.

Car les superpuissances, grandes productrices d'armes comme les Etats-Unis ou la France, s'arrogent le droit de décréter qui peut ou non leur acheter des armes au gré de leurs intérêts diplomatiques et commerciaux. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles ne sont pas regardantes.

Car le vrai scandale, c'est avant tout la vente bien légale d'armes aux pires dictatures de la planète. Depuis la chute du mur de Berlin et l'amélioration des relations Est-Ouest, les industriels de l'armement se rattrapent sur les ventes en particulier au Proche-Orient où ils trouvent de riches Etats pour payer. En 1991, la moitié des exportations d'armes françaises se faisait dans cette région.

Et ça continue ! C'est ainsi que vient de se tenir à Abou Dhabi un vaste supermarché des engins de mort qui a attiré plus de 600 marchands de canons et près de 50 ministres de la Défense. Les industriels de l'armement français et américains y ont tenu la vedette. Les capitalistes français ont vendu à cette occasion pour plusieurs dizaines de milliards de francs de chars aux Emirats Arabes Unis, de Mirage au Qatar, de sous-marins au Pakistan, de patrouilleurs au Koweït... Le consortium franco-allemand Eurocopter s'est aussi vanté d'avoir signé, à la barbe des constructeurs américains, un contrat de 1,2 milliard de francs avec les Emirats Arabes Unis en leur vendant des hélicoptères de combat. Mais tout ce commerce barbare ne semble pas indigner ceux qui s'émeuvent aujourd'hui d'une vente clandestine possible à l'Iran.

La Turquie aussi, où les armes servent en ce moment même à massacrer les populations kurdes, figure parmi les bons clients des industriels français de l'armement.

Des ventes en toute légalité d'engins conçus pour la guerre et vendus à des dictatures qui s'en serviront contre leurs voisins, sinon contre leur propre peuple, voilà le vrai scandale dont on peut accuser les industriels français et les gouvernements qui leur servent de commis-voyageurs !

Claire LACOMBE

POUR ÊTRE ÉLU, IL FAUT FLATTER LES "EXCLUS"

Au moment où des mal-logés et sans-logis occupaient une fois de plus un immeuble vide des beaux quartiers parisiens appartenant à une filiale du GAN (qui vient justement de recevoir deux milliards de l'Etat pour éponger ses dettes), les candidats à l'élection se sont prononcés sur les questions du logement et de l'exclusion.

Dans une interview au journal *La Croix*, on constate que Balladur, Chirac et Jospin ne sont pas très éloignés les uns des autres. Balladur "*propose la consécration d'un véritable droit au logement*", dont on se demande ce que ça peut bien vouloir dire ?

Chirac, lui, envisage "*un plan d'insertion logement pour les sans-abri*". Ce qui fait également partie des propos creux qui ne signifient rien.

Jospin, plus précis, promet de "*faire en sorte qu'en deux ans il n'y ait plus de SDF dans notre pays en mettant en œuvre un plan de construction de logements d'insertion, ou en évitant les expulsions*". Mais attention, les mots sont pesés, il s'agit de "*logements d'insertion*", autrement dit de baraquements, pas de logements véritables. Et d'autre part s'il faut "*éviter*" les expulsions... pas question de les interdire !

Les trois "principaux" candidats se prononcent pour une "*loi d'orientation*" ou une "*loi-cadre*" contre l'exclusion, ce que réclament d'ailleurs les associations caritatives. Les exclus auront donc leur loi. Cela leur fera une belle jambe ! Les chômeurs disposent de tout un arsenal de lois et de règlements qui n'empêchent nullement le chômage de croître et les patrons de prospérer.

Les propriétaires n'ont donc pas de soucis à se faire, avec les mesures Balladur-Chirac-Jospin.

Ainsi, par exemple, Jospin, tout en déclarant "*comprendre*" les occupants de l'immeuble du GAN, prend ses distances : "*Je ne peux pas préconiser quelque chose contraire à la loi*". Il ne propose même pas d'appliquer dans ce cas la loi de réquisition qui est... une loi tout de même.

Le comble de l'audace de Jospin c'est de préconiser un "*régime fiscal incitatif*" envers les propriétaires qui s'engageraient à modérer les loyers (autrement dit l'Etat les aiderait), ainsi qu'une relance de la construction du logement social en aidant les promoteurs.

Et la réquisition des immeubles vides ? Si Jospin l'envisage dans le secteur public, il n'est pas partisan d'en faire dans le privé. Une fois de plus Jospin paraît même en retrait sur Chirac qui, pour des raisons démagogiques certes, a réquisitionné deux malheureux immeubles, sans même parler de l'abbé Pierre ou de Gaillot qui, bien que calotins, apparaissent bien plus radicaux sur ce terrain que le candidat socialiste !

André VICTOR

Sarkozy rembourse la TVA (mais pas à tous !)

Le ministère du Budget que dirige Sarkozy a annoncé que l'État avait accéléré en 1994 le remboursement de la TVA due aux entreprises. Celui-ci provient de la suppression du décalage d'un mois dans le remboursement de la TVA due par l'État aux entreprises, un dispositif mis en place à l'été 1993 auquel s'était ajouté depuis avril dernier une clause pour l'emploi.

Depuis cette date, les entreprises ayant réussi à démontrer qu'elles avaient crée un emploi ont ainsi empoché un total de 3,2 milliards de francs, soit un remboursement accéléré à hauteur de 30 000 francs pour chaque emploi, y compris des stages éphémères d'apprentissage ou de formation en alternance. Cela représenterait pour l'année écoulée un total de 193 693 créations et 28 120 contrats. Mais la mesure n'est pas réversible : quand un des ces travailleurs se retrouvera de nouveau à la rue, son patron n'est pas tenu de rendre les 30 000 F...

Au total, depuis l'été 1993, date du démarrage de cette opération de remboursement de TVA, les chefs d'entreprises se sont ainsi partagé 55 des 90 milliards dus par l'État. Un sacré transfert d'argent en une seule mesure ! En attendant, si l'argent est bien arrivé dans les caisses des entreprises, on continue à faire la queue à l'ANPE.

J.F.

RENAULT

5 000 F de bénéfice par personne et par mois... ET NOS 1 500 F ?

Mardi 28 mars, au moment où les syndicats organisaient une journée d'action sur l'ensemble du groupe Renault et, entre autres, une manifestation à Boulogne-Billancourt, le PDG du groupe Schweitzer annonçait au Conseil d'administration les résultats de 1994. Selon ceux-ci, Renault a fait un bénéfice net de 3,6 milliards de francs. Ce n'est pas mal et si l'on veut avoir une idée plus concrète de ce que représente cette somme pour un groupe employant 60 000 salariés, c'est 60 000 F de bénéfice par an et par personne. Ce qui signifie que le groupe a gagné sur le dos de chaque travailleur de Renault pas moins de 5000 F par mois.

Mais le PDG a précisé alors immédiatement qu'il n'était pas question pour lui d'envisager une augmentation de salaires supérieure à ce qu'il avait annoncé la semaine précédente, sous la pression d'ailleurs des grèves en cours. Ce serait paraît-il "*prendre des risques pour l'entreprise*", dont il faudrait assurer l'avenir en consacrant ces bénéfices aux investissements. Allons donc, les chiffres montrent justement que Renault aurait tout à la fois de quoi investir et de quoi augmenter les salaires d'au moins 1500 F par mois.

Ce même 28 mars, si la reprise du travail avait eu lieu à Renault-Flins et à Choisy-Le-Roi, les deux usines qui s'étaient mises en grève les premières au début mars, la grève continuait au Centre Technique de Rueil, ceux de Lardy continuaient de débrayer quatre heures par jour et un rassemblement de 2000 personnes avait lieu dans les rues de Boulogne-Billancourt avec des travailleurs venus de ces deux centres et de Boulogne même. D'autres débrayages avaient lieu dans le groupe, notamment au Mans où un millier de travailleurs défilaient en ville.

Le petit recul annoncé la semaine précédente, à la suite duquel la direction a claironné qu'elle accordait 4,5% d'augmentation pour l'année, de toute évidence ne fait pas le compte pour les travailleurs de Renault. La revendication de 1500 F par mois reprise dans la plupart des grèves continue d'être avancée, et Schweitzer ne s'en tirera peut-être pas à si bon compte.

Où sont les 4,5% ?

La direction de Renault annonce que les augmentations de salaire atteindraient maintenant 4,5%. En fait, l'augmentation générale annoncée sur le salaire de base est de 2,5%. Ceci inclut 1% déjà prévu au premier mars (c'est l'annonce de ce 1% seulement qui a fait partir la grève à l'usine de Flins le 8 mars) et 0,5% au premier avril, et enfin 1% au premier octobre seulement.

Sur un salaire de 7000 F net qui correspond à celui d'un nouvel embauché avec un an ou deux d'ancienneté, cela signifie 175 F de plus environ en fin d'année. A cela s'ajoutent deux augmentations du "complément mensuel uniforme", partie fixe du salaire Renault : l'une de 70 F en avril et l'autre de 30 F en novembre. Il y aura donc finalement 275 F de plus sur la paie de 7000 F en question, mais seulement dans huit mois. En fait, pour arriver à annoncer 4,5%, la direction calcule l'augmentation non des salaires mais de la masse salariale et inclut les augmentations individuelles et l'ancienneté.

RENAULT-Lardy (Essonne)

LE MOUVEMENT CONTINUE

Depuis le mardi 21 mars, le Centre Technique Renault de Rueil est en grève reconductible tous les jours en assemblée générale.

Alors que Flins puis Lardy et Choisy étaient déjà dans la lutte, les travailleurs du CTR débrayaient à l'appel des syndicats - un débrayage massif qui entraînait dans tout le centre des discussions sur les salaires. Une réunion de travailleurs montrait l'assentiment de tous pour les 1 500 F et soulignait la nécessité de s'adresser aux autres travailleurs du centre. Au rassemblement des usines Renault devant la direction générale, c'est les 1 500 F que nous avons revendiqués sur nos panneaux.

Le mardi 21, dès que les syndicats ont appelé à une assemblée générale, près de trois mille travailleurs se sont réunis et ont décidé de transformer le débrayage prévu jusqu'à 10h en grève toute la journée. Et depuis, c'est tous les matins que nous sommes aussi nombreux à nous rassembler et à décider à une large majorité de la poursuite de la grève. Les syndicats ont tenu à organiser le blocage des portes. A Rueil qui est un centre de recherches et d'essais, aucune production n'est effectuée, mais les travailleurs aux portes en ont profité pour dire aux cadres ce qu'ils pensaient.

Grève et rassemblements aussi massifs, il y a belle lurette que l'on n'avait pas vu ça au CTR. Et il y avait de l'ambiance ! Certains secteurs donnaient le ton en arrivant en cortège organisé et dynamique à l'AG en clamant "*1 500 F pour tous*" et "*On n'est pas des moineaux, on ne veut pas des miettes*", slogan qui devenait le signe de reconnaissance. Sous la pression des grévistes du "Plateau", qui ont imposé qu'un des leurs prenne la parole, les dirigeants syndicaux durent admettre qu'ils ne seraient plus seuls à avoir la parole au micro dans les assemblées.

Cadres et directeurs apprenaient aussi que le climat avait changé : ils étaient interpellés parfois vertement par des travailleurs défendant leur grève. Et l'encadrement était loin de se sentir à l'aise pour défendre la politique du patron.

Malgré les communiqués menaçants et défaitistes de la direction, la grève s'est renforcée lundi 27 mars : nous étions 1 000 ce jour-là dans les rues de Rueil et 1 200 le lendemain au rassemblement des usines Renault à Billancourt. Une assemblée générale devait décider mercredi 29 mars de la suite du mouvement.

Nous n'avons pas encore obtenu l'augmentation des salaires réclamée, mais on peut déjà être sûr qu'au CTR, on se souviendra de la grève de mars !

Correspondant LO

A Renault-Lardy, après la participation à la journée générale d'action sur le groupe Renault organisée le mardi 21 mars, les débrayages de quatre heures par jour ont continué toute la semaine et le moral était bon. Le jeudi, ce fut un barrage filtrant sur la Nationale 20 ; le vendredi un grand casse-croûte barbecue auquel participèrent près de 500 personnes. Les cadres venaient prendre la température, en demandant ce qui n'allait pas, prêts à tout prendre en considération... sauf les salaires. Les réponses étaient claires et nettes : "*On veut les 1 500 F*".

Lundi 27 mars, avant l'assemblée générale du matin, l'encadrement avait fait le tour des services pour dire que toutes les usines avaient repris, sauf Lardy et Rueil. A l'assemblée, l'intervention du porte-parole du comité de grève, disant que pour l'heure c'était l'information de la direction, que les camarades de Flins étaient en train de décider et que de toute façon le compte n'était pas bon, reflétait le sentiment de la majorité. L'assemblée générale décida pour le lendemain, 28 mars, une journée de grève et la participation au rassemblement à Boulogne-Billancourt, au Siège social de Renault.

A ce rassemblement, nous étions plus de 250 de Lardy, à nous retrouver avec les camarades de Rueil en grève et de Boulogne en débrayage, un total de 2 000 personnes. Une manifestation dans Boulogne et au Pont de Sèvres montra que le moral était toujours là.

Lire les autres articles sur Renault en page 8, 9, 10

Renault-Flins

UNE REPRISE AVEC

C'est le mardi 21 mars, journée d'action sur tout le groupe Renault prévue à l'occasion d'une réunion de discussion avec la direction sur les salaires, que les propositions de celle-ci ont été connues à l'usine de Flins, arrêtée depuis le 8 mars.

Ce jour-là, 250 grévistes sont allés rejoindre les travailleurs des autres usines au rassemblement de Billancourt, avec leur banderole et le mot d'ordre «*1 500 F*», repris par d'autres grévistes, et qui tranchait sur le ronron des sonos syndicales appelant surtout aux «négociations».

Pendant ce temps, les autres grévistes rares à l'usine (650 en tout) se réunissaient pour discuter de la grève du lendemain et s'opposaient aux manœuvres de la direction pour remettre en route les chaînes de Mécanique. Les propositions de la direction furent connues en fin de journée : 2,5 % d'augmentation sur le salaire de base et 100 F de plus sur le CMU (complément mensuel uniforme). Tout cela, étalé de mars à novembre, apparaissait comme loin du compte.

Mercredi 22 mars, les propositions de la direction furent longuement discutées. Le résultat n'était pas emballant et personne n'avalait le baratin de la direction annonçant 4,5 % d'augmentation, alors qu'elle ne donnait que 2,5 % sur le salaire de base, en six mois ; la plupart trouvaient cela bien insuffisant. Les quelques centaines de francs que cela pouvait donner tout au plus sur la paie et seulement d'ici la fin de l'année, cela restait loin des 1 500 F.

Cependant l'unanimité se faisait pour continuer la lutte mais avec l'objectif minimum du paiement des jours de grève. Et la grève fut donc reconduite pour le jeudi. Ce jour-là, les meetings centraux dans chaque équipe regroupèrent encore 350 à 400 participants. Le nombre de grévistes restait stable : environ 850 de jour et 150 de nuit. Quand ils apprirent que la direction proposait seulement le paiement de 18 heures de grève (beaucoup en avaient fait entre 50 et 90) et surtout une récupération sur 7 samedis, ce fut un tollé : pas question de reprendre !

C'est le lendemain vendredi 24 mars que bien des choses se jouèrent. Tout d'abord, dans une tentative supplémentaire pour remettre l'usine en marche, la direction accumula les provocations. En même temps qu'elle rouvrait des négociations sur l'indemnisation des jours de grève, elle ordonna de faire redémarrer la chaîne Twingo en Mécanique. Tous les non-grévistes de la chaîne Clio reçurent l'ordre de changer de chaîne, les intérimaires aussi, sous peine de renvoi. Les chefs furent vivement priés de se mettre aux manivelles, sous la surveillance des cadres censés les «protéger» des grévistes en colère, pendant que des huissiers guettaient l'affrontement et «l'entrave à la liberté du travail».

Mais voilà, tout ce qu'ils purent constater, ce fut la hausse phénoménale des décibels quand les grévistes arrivèrent : hurlements, coups de sifflets, tam-tam sur les armoires en ferraille... un vrai festival ! Ce n'est tout de même pas dans une usine d'automobiles que le bruit peut être considéré comme une entrave à la liberté du travail !

C'était l'échec sur toute la ligne pour la direction : d'abord parce que des non-grévistes se retrouvèrent soudain grévistes ; ensuite parce que beaucoup de petits chefs furent ulcérés du rôle qu'on voulait leur faire jouer : certains protestèrent auprès du chef d'atelier, s'éclipsèrent ou firent semblant de gratter longuement et lentement des bouts de carrosseries qui ne demandaient rien à personne. La chaîne tourna à cinq voi-

LO

Fonderies du Poitou (Ingrandes-Vienne)

UNE BONNE SEMAINE DE GRÈVE

La grève aux Fonderies du Poitou, filiale de Renault, qui avait commencé le lundi 20 mars pour une augmentation des salaires de 500 F, a pris fin le samedi 25, après qu'une large majorité des grévistes se sont prononcés pour la reprise.

Le directeur qui disait avant la grève : «*Faites grève si vous voulez, de toute façon je suis absent pour la semaine*», a été contraint de revoir son agenda… et ses propositions. Dans les négociations salariales précédant la grève, la direction avait proposé 85 F d'augmentation au 1er mars, 70 F d'augmentation du complément mensuel ouvrier (CMO) au 1er mai, et une prime exceptionnelle de 1 100 F en juin. Une augmentation de 85 F en octobre avait également été évoquée.

Au terme de la grève, les grévistes obtiennent 130 F sur le salaire de base au 1er avril, 100 F d'augmentation du CMO, une prime de 1 200 F à cette même date, plus un rappel de 200 F au titre de mars. Il y aura en outre 90 F sur le salaire de base en octobre.

Les 500 F revendiqués n'ont pas été obtenus mais le sentiment des grévistes est tout de même d'avoir fait reculer la direction et de lui avoir fait ravaler ses multiples menaces de sanctions, licenciements, amendes pour blocage de l'usine, etc.

De même qu'on n'est pas peu fiers d'avoir mis en déroute les groupes de cadres et d'agents de maîtrise arrogants et provocants qui ont tenté au début de jouer les briseurs de grève.

L'an dernier à pareille époque, les travailleurs des Fonderies avaient obtenu par la grève une augmentation de 340 F. Aux Fonderies, il y a de la fierté d'avoir une seconde fois contraint les patrons à refaire leurs comptes en matière de salaires.

Et puis ce que retiennent au moins autant ceux qui ont participé activement à la grève, c'est l'ambiance fraternelle qui a régné tout au long de cette semaine, l'organisation du «campement» des grévistes (des barnums ornés de drapeaux rouges où plus d'une fois a retenti l'*Internationale*), les repas pris en commun avant chaque AG, les feux de camp qui ont réchauffé les piquets aussi longtemps qu'a duré la grève.

Deux manifestations ont aussi été organisées. L'une le jeudi en direction du centre de Châtellerault, en passant par quelques portes d'entreprises voisines ; l'autre le vendredi 24, en direction des usines de la zone industrielle. Lors de ces manifestations, le tract le plus généreusement distribué, c'était la reproduction du nouveau billet de 500 F, présenté par la presse en début de semaine, et symbolisant très opportunément la revendication des 500 F. Comme disaient les grévistes, on en a bien redistribué autant que les patrons des Fonderies annoncent de profits pour 1994 : 24 millions de francs…

Dans les mois précédents, plusieurs entreprises du Châtelleraudais avaient également fait grève pour les salaires, plusieurs d'entre elles revendiquant également 500 F. Des délégations de syndicalistes de ces entreprises sont venues apporter leur soutien aux grévistes des Fonderies, ce qui fait dire à certains grévistes que, pour obtenir vraiment ce qui nous manque sur les salaires, c'est tous ensemble qu'il faudra s'y mettre la prochaine fois.

Correspondant LO

LE MORAL

tures à l'heure le matin, vingt l'après-midi car les grévistes avaient décidé de quitter l'atelier pour les pelouses au soleil. De toute façon autant traiter par le mépris la production de cette journée ; comme disait un gréviste : «*Laisse les chefs travailler : des voitures comme ça, personne n'en voudra !*»

Il faut croire en tout cas que cette situation fit abandonner à la direction l'espoir de redémarrer rapidement son usine par ce moyen, alors que le nombre de voitures perdues continuait d'augmenter dramatiquement au fil des heures... Et elle finit par annoncer qu'elle payait 44 heures de grève, sous forme de primes diverses, pour ceux qui avaient fait de 50 à 102 heures de grève. Pour une bonne partie des grévistes, cela signifiait une perte de salaire relativement faible ; en effet, seulement 250 à 300 travailleurs ont fait vraiment grève pour cette durée totale de 102 heures.

C'est ce qui explique que la proposition ait reçu un accueil plutôt favorable dans l'équipe d'après-midi encore très présente à cette heure-là.

La première équipe concernée par une éventuelle reprise, celle qui faisait la nuit de vendredi à samedi 25 mars, hésita entre l'arrêt et la continuation du mouvement. Mais le sentiment dominant était celui d'avoir tout de même obtenu sur les salaires quelque chose de pas trop ridicule, surtout en regard d'une perte de salaire finalement faible ; c'était surtout la satisfaction d'avoir fait reculer la direction dont les cadres juraient leurs grands dieux que jamais Renault ne paierait les heures de grève et que les payes de mars seraient nulles !

Lundi 27 mars, la reprise du travail était donc effective à Flins. Elle s'est faite lentement, en douceur, en prenant le temps pour discuter des accords, sans être gênés par des chefs devenus très discrets. Les grévistes bien qu'ils n'aient pas participé au rassemblement du mardi 28 à Billancourt ont le moral et le sentiment global d'avoir fait reculer la direction. Alors elle aura, peut-être rapidement, de nouveau à compter avec les travailleurs de Flins.

Correspondant LO

Rhône-Poulenc-Rorer-Propharm
Saint-Genis-Laval (Rhône)

USINE TOUJOURS EN GRÈVE

Commencée le 16 mars dernier (voir LO n° 1394) la grève se poursuit à l'usine RP Rorer-Propharm de Saint-Genis-Laval et les grévistes ont le moral. Le nombre des grévistes est passé de 130 au début à près de 180 en fin de semaine. Nous nous tenons au poste de garde et dans la salle du restaurant, y compris la nuit où 20 à 30 personnes sont présentes.

Tous les matins à 8 h 15 l'assemblée générale est suivie par tout le monde. On y décide de la poursuite de la grève et de l'organisation de la journée. Des équipes se chargent d'organiser les nuits, les repas, les distractions... Et aussi, tous les jours, des grévistes vont discuter avec des travailleurs d'autres entreprises : Rhône-Poulenc-Chimie et Belle Étoile à Saint-Fons, Atochem à Pierre- Bénite. Partout nous avons été bien accueillis, et bien des travailleurs nous ont dit que nous avions raison. Pour faire céder les patrons, il faut leur faire craindre l'extension des conflits.

Mais nous essayons d'abord d'étendre la grève à tout Propharm : l'usine de Livron, près de Valence, débraye largement tous les jours, et nous sommes allés les voir mardi 21 pendant leur débrayage. Et les travailleurs de Maisons-Alfort ont fait eux aussi des débrayages.

L'objectif du mouvement de grève est les salaires : 1 000 F net d'augmentation avec effet rétroactif au 1er janvier 1995, ainsi que le paiement de tous les jours de grève. Un directeur, venu de Paris à Saint-Genis vendredi 24 mars, a rencontré une délégation formée des représentants syndicaux CGT, CFDT, FO et de cinq grévistes et s'est contenté de proposer une augmentation brute de 125 F par mois, ce qui n'a fait que confirmer la décision déjà prise d'aller à une cinquantaine à Paris, lundi 27 mars, rendre visite à la Direction générale du groupe Rhône-Poulenc Rorer. Tous les grévistes, et même des non-grévistes, ont participé au financement du voyage. Des employés de Livron devraient venir aussi. Et ceux de Maisons-Alfort seront aussi présents car ils seront aussi en grève ce jour-là.

En attendant, les grévistes de Saint-Genis-Laval ont organisé leur week-end sur place. Samedi soir et dimanche soir on dansait et dimanche midi un pique-nique était prévu.

Correspondant LO

RVI Vénissieux (Rhône)

TOUJOURS DES DÉBRAYAGES

Arc.

A Renault Véhicules Industriels, à Vénissieux, nous débrayons une fois par semaine pour les salaires depuis un mois et demi, la direction n'ayant accordé que 1 % d'augmentation au 1er février. Le mardi 21 mars, journée d'action Renault, de nouveau le débrayage a été bien suivi avec, pour la première fois, 80 employés du Commercial en grève.

La direction de Renault ayant demandé à celle de RVI de rouvrir les négociations sur les salaires, nous avons de nouveau débrayé 2 heures vendredi 24 mars, pendant les discussions. Beaucoup auraient voulu aller manifester au siège de la direction, à la Part-Dieu, mais la CGT en a décidé autrement et nous nous sommes retrouvés à 500 à bloquer la route devant l'usine en brûlant des pneus.

La direction a finalement accordé 100 F brut d'augmentation en avril et 10 % d'augmentation des primes liées aux conditions de travail en mai (ce qui fait 25 à 50 F de plus). Quant à la prime exceptionnelle de 800 F en septembre, le 1 % d'augmentation en octobre et les 100 F de plus sur la prime de fin d'année, ce n'est que l'annonce anticipée de ce qui aurait été de toute façon accordé en septembre. Aussi, seuls pouvaient considérer le résultat satisfaisant ceux qui... n'ont pas fait les débrayages !

On est bien loin des 1 500 F d'augmentation et donc pas forcément bien loin de remettre ça !

SIFA Orléans

APRÈS DEUX SEMAINES DE GRÈVE

Lui qui disait au début de la grève : *"J'ai déjà trop donné, je ne donne plus rien"*, et qui se vantait d'avoir des stocks, il a bien dû en rabattre. Mercredi 22 mars, le patron de la SIFA a lâché 300 F en deux fois (150 F au 1er mars et 150 F au 1er mai) et le relèvement des bas salaires, ce qui représente 100 ou 200 F de plus pour une vingtaine de travailleurs.

Pourtant quand les syndicalistes ont annoncé cela, ce n'était pas l'unanimité. Beaucoup de travailleurs pensaient qu'en tenant bon encore quelques jours, le patron pouvait céder davantage, en particulier sur le paiement des heures de grève. Les syndicalistes qui avaient participé aux négociations avaient signé et appelaient à la reprise. Ils donnaient l'impression de parler au nom de tout le monde. Les travailleurs qui étaient pour continuer se sont trouvés démunis, ne sachant pas combien ils étaient, et s'ils pouvaient encore convaincre les autres.

Alors la reprise, dès le mercredi soir, ou bien le jeudi pour les autres, ne s'est pas faite de gaieté de cœur. Beaucoup de travailleurs regrettaient d'avoir lâché si vite. Et l'heure était plutôt à la déception.

Mais les travailleurs n'ont pas tardé à retrouver le moral. En effet, jamais les chefs n'ont été aussi aimables, polis, prévenants : *"Vous voulez des gants ? Tout de suite". " Une pièce morte ? C'est pas grave, ça arrive à tout le monde."* Pas de remarques sur les temps de pause. Et lorsque, à l'heure du casse-croûte, des travailleurs installent des grilles sur les creusets pour faire cuire un repas, aucun chef n'ose intervenir. Ils font attention à ce qu'ils disent et à ce qu'ils font. Et les travailleurs sont bien décidés à tout faire pour que ça continue comme ça.

Alors, même si nombre de travailleurs pensent qu'il est dommage de ne pas être allé jusqu'au bout pour les 500 F et les heures de grève payées, le moral est bon. Ils se sont fait craindre. Et ils en sont fiers.

Correspondant LO

CKD - RENAULT Grand-Couronne

ON DÉBRAYE TOUJOURS POUR LES 1 500 F

Mardi 28 mars, les débrayages appelés par les syndicats ont été encore bien suivis au CKD-Renault de Grand-Couronne, en Seine-Maritime : sur la journée au total entre 120 et 130 personnes ont fait grève une heure (sur un effectif total de 540). La question des salaires était toujours à l'ordre du jour : on entendait en assemblée générale des choses comme : "On tient aux 1 500 F", ou encore : "Gandois, on te prend au mot".

Mais si le nombre de grévistes était aussi important, c'est également en réaction aux menaces de sanctions qui pèsent sur deux délégués CGT accusés faussement d'avoir fait tomber un chef, lors du débrayage du 21 mars.

Après l'AG du matin, on a fait un tour d'atelier et devant le bâtiment administratif nous avons été rejoints par une quinzaine d'employés ETAM (des bureaux).

Dans les divers débrayages qui se sont succédé depuis trois semaines, on peut dire que la grande majorité des travailleurs d'atelier a participé au moins à un débrayage. Une réelle augmentation des salaires, tout le monde la veut.

Correspondant LO

RENAULT - Choisy-Le-Roi (Val-de-Marne)

APRES LA GRÈVE RIEN N'EST RÉGLÉ

Mercredi 22 mars, les trois syndicats CGT, FO et CFDT de Renault-Choisy, compte tenu de la menace de licenciement qui pesait sur neuf d'entre nous, (accusés d'avoir empêché la libre circulation des camions) avaient fait de leur côté le choix – plus que discutable – d'appeler à la reprise avant même l'assemblée générale de 8 heures. Ce qui fait que bon nombre d'entre nous avaient déjà travaillé avant d'avoir eu le compte-rendu des négociations de la veille avec la direction générale.

Aux négociations locales sur Choisy qui s'ouvraient le même jour, les syndicats demandaient la levée pure et simple des sanctions, sans aucune poursuite judiciaire, le paiement intégral des heures de grève et une prime mensuelle de 800 F. Finalement, vendredi 24, la direction proposait aux syndicats un protocole de fin de conflit où les menaces de licenciement pour les neuf étaient transformées en avertissement ; elle proposait le paiement de dix heures de grève (alors que certains d'entre nous étaient en grève totale depuis le mardi 16 !) avec possibilité de récupération, ce qui fut accueilli dans les ateliers par des huées ; elle proposait enfin une prime de 300 F pour tout le monde en juin, de quoi rendre amer bien sûr...

Mardi 28 mars, journée d'action prévue par les syndicats lors d'une nouvelle réunion sur l'aménagement du temps de travail avec la direction générale, la CGT appelait à deux heures de débrayage en fin de poste, auquel nous avons été peu nombreux à participer.

Sur le fond, notamment sur le problème des salaires – les miettes accordées par la direction sont bien loin des 1 500 F pour tous qui nous avaient mis dans la grève – rien n'est réglé. Mais personne ne regrette rien, nous sommes même fiers de nous être fait respecter.

Correspondant LO

RENAULT - Douai

L'usine Renault de Douai a été lock-outée une semaine. Le travail a repris le mercredi 22 mars. Et depuis cette date, il n'y a pas eu de débrayages. Seule la CGT a essayé d'envoyer les délégués dans les ateliers pour tenter de déclencher des arrêts de travail, mais l'ambiance n'y était pas.

Il faut dire que la direction, ainsi que la CFDT et FO d'ailleurs présentaient le mouvement comme terminé. La CFDT vendait des bons de soutien de 10 francs "*pour indemniser ceux qui ont fait la grève*", disaient les délégués. Plusieurs fois, ils se sont fait rabrouer par des ouvriers qui disaient que l'augmentation accordée ne faisait pas le compte, et que le meilleur moyen de soutenir, c'était encore de relancer le mouvement en faisant la grève à Douai aussi. Car, disaient certains, "*les autres usines du groupe se sont battues pour nous*".

Il est vrai que seule une petite minorité d'ouvriers réagissaient ainsi, et ne parvenaient pas à entraîner les autres. Beaucoup plus nombreux étaient ceux qui disaient qu'ils auraient bien fait un débrayage, "*mais à condition que tous les syndicats soient d'accord pour y appeler*".

Était-ce parole en l'air ? En tout cas le mardi 28 mars, seule la CGT sortit un tract pour appeler à des débrayages en fin de poste...

Correspondant LO

Crédit Lyonnais

La direction est responsable et coupable

CE N'EST PAS AU PERSONNEL DE PAYER

2 450 emplois supprimés en un an (d'ici au 30 mars 1996), et sans doute autant pour l'année suivante ! Voilà ce que vient d'annoncer la direction du Crédit Lyonnais. Et cela s'ajoute aux 1 124 emplois déjà supprimés dans le cadre du premier plan "social" qui vient de s'achever (qui ont pris la forme de départs volontaires ou de passage au temps partiel).

Dix jours auparavant, la direction rendait public le chiffre de 12 milliards des pertes pour 1994 et le "plan de sauvetage" de la banque par l'État. Elle n'a pas tardé à préciser la "contrepartie" — comme ils disent — : une diminution de 16% des effectifs en trois ans !

Parce que, pour les dirigeants du CL comme pour le gouvernement, ce serait au personnel de payer les pots cassés de la gestion aventureuse des banquiers !

La direction enrobe ces mesures en mettant en avant le volontariat, pour des départs en retraite anticipée ou pour le passage au temps partiel.

Elle parle hypocritement de mobilité. Mais c'est pour préciser aussitôt que la déportation, parce que c'est de cela qu'il s'agit, deviendra une obligation : si les salariés refusent deux propositions de mutation, elle précise clairement que ce sera la porte.

La direction a aussi programmé des modifications des jours et heures d'ouverture des agences parce qu'elle veut utiliser la situation pour imposer la flexibilité des horaires...

Et pour certains secteurs, elle envisage soit le recours au TRILD (temps partiel imposé) soit une annualisation du temps de travail.

Mais ce qui nous menace directement, et à grande échelle, ce sont bel et bien des licenciements.

La direction a tous les culots. Elle se permet d'affirmer que les réductions d'emplois étaient de toute façon nécessaires et que les difficultés financières du CL n'ont fait que rendre ces réductions d'emploi plus urgentes...

Qui imagine-t-elle abuser ainsi ? Qui va la croire quand elle essaie de minimiser la responsabilité directe de l'état-major de la banque (et du gouvernement qui a laissé faire) dans tous ces milliards dilapidés ?

Ceux-ci ont servi directement à enrichir des capitalistes, des bourgeois. C'est là qu'il faudrait aller les chercher, au lieu de détruire des emplois.

L'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois, la nécessité pour les travailleurs de contrôler les comptes des entreprises de leurs propriétaires et de leurs dirigeants, voilà ce que ce nouvel épisode du scandale du Crédit Lyonnais met véritablement à l'ordre du jour.

Les banquiers veulent détruire des emplois par milliers. Face à ces attaques, nous sommes en état de légitime défense.

Correspondant LO

Hôpital Saint-Antoine (Paris)

AVANT D'ÊTRE UN PATIENT, ON EST UN CLIENT

Hôpital, service public de santé, ou affaire de gros sous ? On vient d'avoir un exemple de cette deuxième interprétation à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, où une femme d'origine étrangère, ne parlant pas français, s'est présentée le 16 mars en Maternité, sur prescription de son gynécologue pour y subir une IVG ; elle avait un fibrome alors qu'elle était enceinte d'un mois.

N'ayant ni travail ni protection sociale, elle est allée trouver l'assistante sociale de la Maternité qui a refusé de lui établir un dossier d'aide médicale pour bénéficier de la gratuité des soins. Après consultation d'un médecin, il fut décidé de son entrée le 16 au matin, pour sortir le 17 au soir, pour une IVG facturée 1397, 37 francs, payables de suite. Cette personne n'ayant pas une telle somme sur elle, ses amies se sont cotisées pour qu'elle puisse enfin être hospitalisée.

Mais au moment de l'intervention, on s'aperçut que le fibrome était trop gros et que l'IVG ne pouvait être effectuée. La patiente fut renvoyée dans sa chambre sans que, à son réveil, on lui dise ce qu'on lui avait fait ; un médecin passa en vitesse sans rien lui expliquer et il fut décidé que la patiente sortirait quelques heures plus tard pour se représenter 48 heures après, afin de subir une IVG par voies médicales. Bien qu'elle risquât de saigner et qu'elle se plaignît de maux de ventre, l'hôpital ne voulait pas la garder car *"n'ayant pas de Sécurité sociale"*.

Il fallut l'intervention de militants syndicaux de l'hôpital, mis au courant de ce cas, auprès de l'administrateur de garde pour que cette femme soit gardée. Elle dut attendre le 17 mars au soir qu'on vienne lui expliquer en anglais sa pathologie et sortit finalement jeudi 23 mars, après avoir subi l'IVG mais sans qu'on lui ait retiré le fibrome. Par contre, l'hôpital lui réclame 24 000 F pour la semaine passée à l'hôpital !

L'hôpital se préoccupe d'abord de faire payer avant de soigner et ne fait pas bénéficier systématiquement les personnes qui en ont besoin de la consultation "Baudelaire" (destinée à venir en aide aux plus démunis) mise en place dans l'hôpital. Quant à l'*"humanisation de l'accueil"* et au respect de la personne, cela fait partie de la propagande de l'Assistance publique et du ministère de la Santé ; dans la réalité, pour y avoir droit, il faut au moins que *"le client y mette le prix"* !

LO

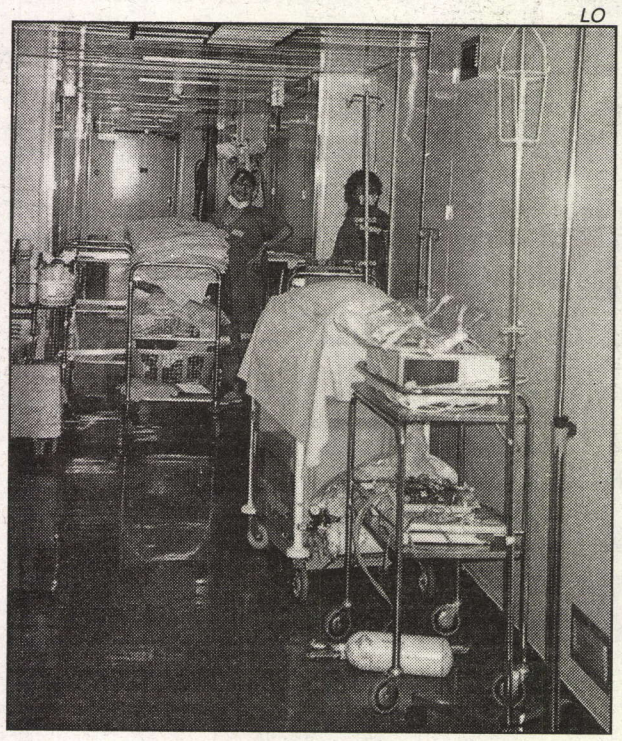

Les contrats emploi solidarité

L'ART DE NE RIEN FAIRE CONTRE LE CHÔMAGE

Sur les 611 200 personnes qui ont vu leur contrat emploi-solidarité se terminer en 1994, plus d'un tiers, selon une récente statistique, s'est retrouvé au chômage. Et c'est d'ailleurs sans doute plus, puisque la statistique était "sans nouvelles" de 161 000 de ces ex-contrats emploi-solidarité.

Voilà des chiffres qui tracent de façon éloquente le bilan de ces contrats présentés comme une politique d'insertion des chômeurs : en fait ils ne sont qu'une mécanique de plus destinée à dégonfler les chiffres du chômage, tout en ne permettant même pas à ceux qui ont un contrat de vivre décemment puisqu'ils touchent 2 500 F par mois pour un mi-temps, et ne débouchent nullement, comme on le voit, sur un véritable emploi.

Pourtant 611 200 CES reconvertis en emplois à plein temps, cela aurait fait 305 600 emplois à plein temps, certainement un chiffre inférieur au nombre d'emplois qui manquent dans les hôpitaux, les écoles, les transports, bien des services publics, pour qu'ils puissent fonctionner en remplissant réellement les services qu'ils sont censés rendre à la population...

N. M.

Hôpital-Sud Rennes

UN "COUP DE FEU" VIVIFIANT EN CUISINE

Les cuisines du Centre hospitalier régional de Rennes ont été "restructurées" en juin 1994. Leur rénovation a été l'occasion de supprimer 40 postes. Depuis, les conditions de travail se sont dégradées, en particulier parce que les plannings sont établis de façon que les congés des agents soient quasiment tous imposés.

L'autre semaine, les employées ont appris que certaines d'entre elles devaient se rendre dans un autre établissement du CHR, La Massaye, situé à 20 km de Rennes, pour remplacer des arrêts. Ce fut la goutte qui fit déborder la marmite du ras-le-bol qui mijotait déjà depuis un moment. Dès le lendemain matin le directeur fut prévenu qu'il n'était pas question qu'elles acceptent d'aller à La Massaye. Un débrayage d'une heure fut organisé. Les collègues en repos ou en contre-équipe se déplacèrent aussi.

Les employées passèrent dans les services de l'Hôpital-Sud pour expliquer leur lutte et prévenir que, si la direction ne revenait pas sur sa position, elles continueraient les jours suivants. Le débrayage entraîna un retard dans la livraison des repas des malades mais, malgré la gêne occasionnée, l'accueil fut très chaleureux et les agents des cuisines reçurent les encouragements de tous à tenir bon et à continuer. Elles appelèrent aussi à boycotter le restaurant du personnel.

Une délégation se rendit à la cuisine principale de l'hôpital de Pontchaillou pour rencontrer des collègues qui ont les mêmes problèmes. Ces dernières décidèrent d'un débrayage de soutien et se préparèrent à en faire plus si nécessaire. La délégation alla demander au directeur s'il avait changé d'avis. Il refusa de *"céder sous la pression"* !

Le lendemain, nouveau débrayage, avec distribution d'un tract intersyndical dans les services. Encouragé par l'accueil reçu la veille, tout le monde était là. Les employées des cuisines furent toutes surprises de la sympathie qu'elles rencontrèrent dans les autres services : *"On se sentait isolé dans notre sous-sol, eh bien, on se rend compte qu'on ne l'est plus"*. *"Je ne connaissais même pas les locaux de l'hôpital, je n'avais jamais mis les pieds dans les étages, tu te rends compte !"*.

Le boycott du restaurant par les usagers fut très suivi. Une forte équipe était présente pour faire signer une pétition de soutien à ceux présents, du reste pas très nombreux, dont certains firent demi-tour en souhaitant *"bon courage et succès dans votre action"*.

Le lendemain, on remit ça. La pétition qui avait aussi circulé dans les services recueillit en 24 heures 456 signatures, soit les trois quarts des personnes présentes au travail.

Le midi, le boycott du self fut encore plus important que la veille. Les négociations avec la direction étant prévues à 14 h 30, un rassemblement fut organisé pour accompagner les employées des cuisines qui avaient préparé des pancartes *"Nous ne voulons pas aller à La Massaye"*, *"Maintien de tous les postes"*, *"Pas de plannings imposés"*. Une cinquantaine défilèrent autour de l'hôpital où les slogans étaient repris avec grand bruit et dynamisme. Tout le monde était remonté, la négociation se passa avec les agents concernés qui étaient tous là, accompagnés des représentants syndicaux, et lorsque l'on apprit que la plupart des revendications étaient satisfaites, la joie éclata : *"On a gagné !"*.

Dans la semaine qui suivit, on discuta beaucoup à la cuisine où, tous les jours, on veillait à ce que les engagements soient respectés. Mais le reste de l'hôpital aussi est content de ce succès. Au self, les réflexions et les sourires complices se multiplient pour exprimer la solidarité : *"C'est bien qu'elles aient gagné"*, *"Nous ne connaissions pas leurs conditions de travail, ce n'est pas mieux que nous, voire pire"*. En tout cas, cette action peut donner des idées.

Correspondant LO

Orléans

LES POSTIERS EN GRÈVE

Plusieurs centaines de postiers sont en grève à Orléans et dans son agglomération.

La grève est partie de la Recette principale où travaillent 200 agents.

Suite à la décision prise par la direction de supprimer 8 postes, la CGT a appelé ce bureau à une journée de grève le mercredi 22 mars.

Mais en fait, ce sont tous les bureaux et les services des PTT qui sont concernés par les réorganisations visant à supprimer des emplois et à aggraver les conditions de travail.

Et le ras-le-bol couve depuis un moment.

Aussi, il n'a pas été difficile de convaincre les postiers du centre de tri de Fleury (400 postiers) de se mettre aussi en grève. Vendredi, ce sont les bureaux de poste de Fleury-les-Aubrais, de Saint-Denis-en-Val qui suivaient et le lundi 27 celui de La Source.

C'est la décision d'assigner les syndicats CGT, FO et SUD à comparaître en urgence en référé dès le vendredi qui a permis à tous les postiers de se retrouver en manifestation au coude à coude.

La direction demandait que chaque syndicat soit condamné à 100 000 F par heure d'entrave à la circulation des biens et des personnes (en fait seuls les camions ne pouvaient accéder aux quais du Tri bloqués par des chariots).

La direction se faisait représenter par un avocat venu verser des larmes de crocodile sur le sort des chômeurs. Son discours a été fort apprécié par l'ensemble des postiers, qui aimeraient bien connaître le montant des honoraires de ce triste sire ! Après des heures de suspens, le tribunal a condamné chaque syndicat à 50 000 F par jour de blocage. Les chariots ont été enlevés mais la grève continue.

Lundi 27, nous étions toujours aussi nombreux dans les rues d'Orléans et à la direction. Nous sommes allés distribuer un tract dans les bureaux de poste et aux Chèques postaux, incitant tous les postiers à nous rejoindre. Nous nous sommes également adressés aux usagers.

Jeudi, les 4 syndicats, CGT, FO, SUD et CFDT, appellent à faire grève aux Chèques. Là aussi, c'est pour s'opposer aux milliers de suppressions d'emplois prévues aux Chèques postaux.

Alors, espérons que notre lutte va s'étendre.

Correspondant LO

Rouen C.R.A.M.

DÉBRAYAGES POUR LES SALAIRES

A la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) de Rouen, depuis plusieurs semaines le mécontentement couvait pour les salaires et les conditions de travail, mécontentement aggravé par l'attitude méprisante du directeur.

Outre ses provocations constantes, il a décidé de ne pas payer les échelons conventionnnels de 2% pour 1995 (480 personnes sont concernées), de ne pas appliquer un avis de la Commission paritaire nationale augmentant les salaires de 40 personnes, etc.

Le 23 mars, nous nous sommes retrouvés à 310 (plus de 50 % des présents) pour discuter et adopter à l'unanimité une plate-forme revendicative : 1 500 F d'augmentation, paiement de tout ce que la direction doit au personnel, embauches.

Tout le débat a porté sur le choix entre faire grève et faire des débrayages. Finalement la deuxième solution l'a emporté et le lundi 27 mars, nous nous retrouvions à plus de 250 en assemblée alors que les antennes et les bureaux d'accueil de Normandie observaient un arrêt de travail d'une heure.

Tous ensemble, nous sommes montés au conseil d'administration porter nos revendications que le directeur et le CNPF ont écoutées sans piper mot. Tout un chacun a pu observer la mine décomposée du directeur : "*Il a la trouille*" pensaient beaucoup. Il n'en a peut-être pas fini, car une nouvelle assemblée a été décidée pour jeudi 30 et nombreux sont ceux qui émettent l'idée de sortir de la CRAM pour se faire entendre.

Correspondant LO

C.P.A.M.

ON N'ACCEPTE PLUS

Depuis deux ans à la Caisse primaire d'assurances maladies de Rouen (CPAM), les "prestations" du 6e travaillent dans des conditions difficiles : surcharge de travail, manque d'effectifs, pressions en tout genre. Le mécontentement augmentant — "*y'en a marre, on n'accepte plus*" — une assemblée dans le service a débouché un beau lundi sur un arrêt immédiat du travail, nous sommes allées débaucher les deux services voisins et, à 37 (sur 90 présents environ), nous sommes montées à la direction, où après quelques échanges un peu serrés, celle-ci accepta d'embaucher 3 CDD pour trois mois pour nous aider.

Conclusion de beaucoup : "*On n'aurait pas dû attendre deux ans pour aller revendiquer*". Un tract a été rédigé et distribué au nom du personnel du 6e à tout le reste de la boîte, pour l'inviter à en faire autant.

Depuis, l'ambiance dans la CPAM est nettement meilleure...

Correspondant LO

Ministère du Travail (Paris)

RAS-LE-BOL AU NETTOYAGE

Au ministère de la Santé et du Travail, le personnel de ménage a commencé une grève.

En effet la nouvelle société chargée du nettoyage (Penauille) baisse les heures de ménage faites au ministère par le personnel et mute des travailleurs sur d'autres chantiers, alors que le bâtiment est immense. A 43 nous sommes déjà en nombre insuffisant. En fait le patron pousse certains à prendre leur compte pour réduire les effectifs. Tactique bien connue dans le ménage. Il manque du matériel : pas de chiffons, il faut les laver. Pas de sacs pour les papiers, puis quand ils sont arrivés ils étaient trop petits, etc.

Comme d'habitude c'est le ministère qui encourage le patron dans cette voie. Il a appelé par 2 fois des briseurs de grève. Le cabinet n'a rien fait, malgré la visite que nous lui avons rendue.

Les délégués, qui étaient pour la grève au début, ont soudain fait volte-face, conseillés par le syndicat du ménage (CGT), mais nous continuons et il faudra bien qu'ils suivent.

Nous voulons qu'il n'y ait aucune mutation. Mais la liste s'allonge aussi de toutes nos autres revendications, dont en bonne place les salaires : 1 000 F pour tous, c'est une idée qui fait son chemin. Les agents du ministère voient la grève avec sympathie, signent les pétitions, versent à la collecte de soutien. Jusqu'ici, nous avons assuré un service minimum, mais il se pourrait bien qu'on se fâche pour de bon.

Travail égal, mais salaire inégal

Une étude de l'INSEE examine les différences de rémunérations entre travailleuses et travailleurs. Cela varie beaucoup selon les professions, et la position dans la hiérarchie. Cela varie aussi énormément parce que le "déroulement de carrière" des femmes est beaucoup plus lent que celui des hommes. Mais, globalement, pour une profession donnée, des conditions d'emploi comparables et un même âge, le salaire d'une femme est d'environ 14% inférieur à celui d'un homme.

Et qu'est-ce qui justifie cela ? Rien, sinon la différence que les patrons se mettent dans la poche.

NON AU CHANTAGE À LA COMPÉTITION

Air Inter Orly

De Malglaine/Gamma

Une série d'arrêts de travail sont prévus à Air Inter à partir du 28 mars et s'étalant jusqu'au 30 mars, jour de la grève des transports publics qui devrait s'étendre à Air France, Aéroport de Paris, la SNCF et la RATP.

Cela fait déjà plus de quinze jours que des mouvements de grève ont démarré à Air Inter après l'annonce d'un plan "social" qui supprimerait 600 emplois d'ici à la fin 1996 (sur 6 000 salariés dont 4 500 à Orly) et imposerait, en prime, des "*efforts de productivité*" de 10%.

Cette annonce a d'autant plus choqué qu'Air Inter ne peut même pas arguer d'une situation particulièrement difficile puisque la direction a annoncé 22 millions de francs de profit net en 1994. La justification, la seule, c'est le chantage à la compétition internationale, la même qu'avait sortie la direction d'Air France pour son propre plan d'austérité.

Quant à l'euphémisme technocratique des "*efforts de productivité*", il cache une tentative pour compenser ces suppressions d'emplois, et au-delà, par une augmentation de la charge de travail pour le personnel restant en poste.

Pour le personnel de piste, par exemple, cela se traduirait entre autres par la suppression d'un certain nombre de pratiques établies concernant les jours de repos, la manière de poser les congés et l'organisation des tableaux de service. Or ces pratiques, qui facilitaient la vie des ouvriers des pistes, étaient la contrepartie que leur avait donnée la direction pour faire passer les horaires irréguliers et les amplitudes parfois très longues qu'on leur demandait. C'est cette contre-partie sur laquelle Air Inter voudrait maintenant revenir, ce qui revient en gros à exiger des travailleurs une journée de travail gratuite par mois.

Une première série d'arrêts de travail a donc eu lieu les 12 et 13 mars, avec en particulier le blocage traditionnel de la N 7 le 13. Puis, les salariés d'Air Inter ont remis ça les 20 et 21 mars. Cette fois, la température avait monté. A l'issue d'une assemblée générale de 500 personnes, les grévistes étaient partis en manifestation vers l'aérogare d'Orly-Ouest d'où partent les avions d'Air Inter, en passant par les pistes. Mais contrairement à l'attitude spectatrice de la police la semaine précédente, les CRS en grand attirail anti-émeute avaient aussitôt donné la chasse aux manifestants. Et quand ceux-ci, empêchés de se rendre à leur destination, avaient choisi de faire un sit-in sur une piste de dégagement, les CRS avaient chargé et dégagé brutalement la piste à coups de matraque.

Il est probable que la direction et surtout le gouvernement s'inquiètent de voir le mouvement prendre le caractère spectaculaire de celui d'Air France à l'automne 1993, à un moment où le mécontentement, en particulier sur les salaires, semble s'exprimer plus largement dans tout le pays et, en plus, en pleine période électorale. Mais justement, c'est bien cette inquiétude qui pourrait devenir un atout pour les travailleurs d'Air Inter.

MOINS IL Y A DE FRONTIÈRES... ET PLUS IL Y EN A

Le 26 mars, à l'aéroport d'Orly, jour de l'entrée en vigueur des accords de Schengen, on se serait cru un jour de grands départs tant c'était la confusion et la cohue.

D'abord, pour séparer des autres les passagers venant ou se rendant dans l'un des sept pays de l'aire de Schengen, la direction d'Orly avait instauré tout un système compliqué sans prendre la peine d'en expliquer le fonctionnement aux agents de l'aérogare. En particulier elle avait modifié la numérotation des salles d'embarquement sans que la signalisation ait suivi, et les pauvres passagers devaient trouver leur chemin dans ce jeu de piste sans même pouvoir recourir à l'aide des employés.

Mais surtout, le plus frappant pour un jour de "suppression des frontières", c'était la longueur des queues aux postes de contrôle des passeports. La police des frontières avait mis le paquet. Il y avait des policiers partout. Et au lieu du coup d'œil plus ou moins désabusé habituel, chacun épluchait longuement les passeports des passagers "hors-Schengen" comme s'il s'agissait de dangereux criminels.

A croire que ces messieurs avaient une revanche à prendre et que, puisqu'on soustrayait à leurs bons offices une partie des passagers, ils se vengeaient sur les autres. A moins qu'ils aient voulu tout simplement faire ainsi la démonstration de leur utilité, desfois que trop de gens se mettent à en douter...

Transport aérien

CONCURRENCE PATRONALE... ET SYNDICALE

Dans le domaine du transport aérien, les compagnies, les patrons des sociétés sous-traitantes n'ont qu'un mot à la bouche : la concurrence, alpha et oméga de leurs discours pour imposer des sacrifices. Des travailleurs demandent une augmentation ? Impossible, la concurrence étant moins chère, la société coulerait. La flexibilité des horaires ? C'est parce qu'elle se pratique déjà là qu'elle serait inévitable ici, concurrence oblige.

Eh bien, lors de deux grèves récentes — dont l'une dure encore — on a vu comment les patrons savent, quand leurs intérêts sont en jeu, s'asseoir allègrement sur cette concurrence dont ils nous rebattent les oreilles.

Ainsi, pour tenter de briser la grève des navigants et personnels au sol d'Air Inter, la direction (qui est la même que celle d'Air France) n'a pas hésité à affréter des avions d'AOM, d'Air Liberté, de diverses compagnies privées régionales et même de Monarch, une compagnie britannique... C'est-à-dire précisément des compagnies que la presse d'entreprise d'Air Inter et Air France présente comme les principaux dangers pour les travailleurs de "notre" compagnie.

Lors de la grève avec occupation des travailleurs d'HRS (une filiale d'AOM fournissant des plateaux-repas à ses passagers et située dans la zone aéroportuaire d'Orly) on a vu cette direction s'adresser à OAT, filiale de Servair, elle-même filiale d'Air France. Dans ce dernier cas, d'ailleurs, cela n'a pas suffi et, au bout de quinze jours de grève, c'est la direction d'HRS-AOM qui a cédé, au moins en partie, sur les revendications des travailleurs : embauche de 20 personnes qui étaient en contrat à durée déterminée (11 immédiatement et 9 cet été), 45 % d'un treizième mois et ouverture de négociations salariales sous contrôle de l'Inspection du travail (il est vrai que des femmes notamment gagnent à peine 4 000 F, soit moins que le SMIC).

En cas de grève, plus question donc de concurrence entre patrons, ils se serrent les coudes... contre les travailleurs. Mais, il n'en va pas de même des directions syndicales. Dans le cas d'Air Inter et d'Air France, par exemple, et alors que les salariés des deux compagnies ont une même direction et sont menacés par un même plan "social" de suppressions d'emplois, non seulement elles n'ont jamais cherché à en appeler à une lutte commune, mais elles ont ostensiblement ignoré, à Air Inter, la grève des travailleurs d'Air France de l'automne 1993 et, à Air France, celle des salariés d'Air Inter ces jours-ci. Les deux fois, certains syndicats ont même présenté de façon hostile "ceux" de la compagnie d'à côté.

Heureusement, les travailleurs concernés ne sont pas forcément dupes : ces jours-ci, à Air France, on entendait souvent des camarades de travail demander à haute voix : *"Mais que font les syndicats ?" "Pourquoi est-ce qu'on ne s'y met pas en même temps que les grévistes d'Air Inter ?"*

Correspondant LO

États-Unis

Nouvelles lois en faveur des grandes compagnies qui pillent le budget fédéral

Arc

La misère au pays des grandes compagnies, qui s'en mettent plein les coffres

La Chambre des représentants américaine vient de voter trois projets de lois dont l'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, est de décourager les simples citoyens de s'attaquer, par le biais d'un système judiciaire censé être ouvert à tous, aux grandes compagnies.

La première de ces mesures ferait que, dans certains cas, le perdant du procès en dommages et intérêts paierait tous les frais de justice, y compris les frais de la partie adverse, gagnante.

La deuxième limiterait la possibilité pour les petits actionnaires d'intenter des procès pour fraude aux compagnies dont ils possèdent des actions, ou aux sociétés de Bourse qui gèrent leurs actions. Cette mesure a été votée par la moitié de la fraction démocrate de la Chambre des représentants.

Le troisième projet de loi, voté aussi avec le soutien de pas mal de Démocrates, limite le montant des dommages et intérêts récupérables dans les affaires où des hôpitaux, des fabricants, par exemple de voitures, ou des sociétés de services ont vendu des produits défectueux ou livré des services nuisibles avec par la suite des dommages corporels ou matériels. Le plafond des dommages et intérêts est placé à 250 000 dollars. Cette mesure avait été, à juste titre, combattue par les associations de consommateurs.

Au même moment, des spécialistes des questions budgétaires ont livré quelques chiffres sur le pillage du budget fédéral par les grandes compagnies. Au moment où les Chambres du Congrès discutent de réductions d'impôts (surtout pour les possédants), qui seraient payées par des coupes claires dans les budgets sociaux et en particulier dans l'assistance aux plus démunis, ces spécialistes mettent le doigt sur l'assistance aux grandes corporations.

L'un d'eux affirme que l'on pourrait augmenter les recettes de 265 milliards de dollars sur cinq ans — soit le montant du déficit du budget fédéral pour un an — en supprimant les subventions indues. La moitié de ces sommes proviennent des subventions à des secteurs bien définis, comme la grande agriculture, qui voit ses prix garantis. D'autres, plus réduites, correspondent à des services fournis gratuitement par l'Etat aux grandes compagnies. Quant aux exonérations fiscales, on cite un total de 134 milliards de dollars.

"La loi triche", comme le dit l'Internationale, et des deux côtés de l'Atlantique.

Jean MASSARDIER

HARO SUR LES PAUVRES

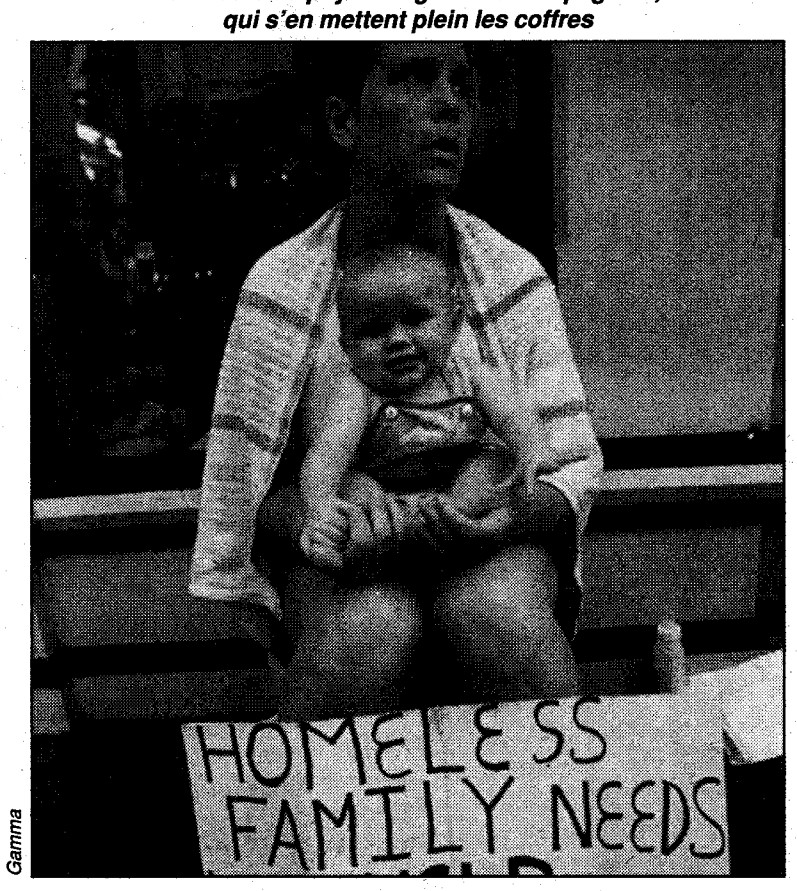

Gamma

Aux Etats-Unis, une refonte du système de protection sociale a été adoptée le 24 mars dernier par la Chambre des représentants.

Des pans entiers du Welfare (le système d'aide sociale) sont supprimés. Le Parti Républicain a mené l'estocade contre un certain nombre de ces programmes d'aide au nom de la morale, certains élus républicains allant jusqu'à oser faire un parallèle entre leurs bénéficiaires et "ces animaux qui deviennent dépendants de ceux qui les nourrissent", pour justifier par exemple la suppression des bons alimentaires si leurs bénéficiaires n'ont pas retrouvé du travail au terme de trois mois. Sont visés aussi particulièrement les programmes d'aide aux femmes avec enfants à charge, sous prétexte que les femmes qui en bénéficient - ce sont pour la plupart des Noires - préféreraient faire des enfants plutôt que travailler ! Quant aux mères célibataires de moins de 18 ans, elles ne recevraient plus aucun secours.

Les programmes d'aide aux drogués et aux alcooliques sont aussi touchés. Et même les immigrés "légaux" : ils se verront supprimer certaines aides sociales, bien qu'en situation régulière.

Derrière les prétendues considérations morales, il y a évidemment une question d'argent. Les Républicains qui ont voté les mesures, comme les Démocrates qui les disent trop cruelles, trouvent tous que le système coûte trop cher. Et même avec la subvention accordée à chacun des cinquante Etats pour s'occuper à sa façon de ses plus démunis, la refonte du système va se traduire par une économie de quelque 69 milliards de dollars (quelque 350 milliards de francs), sur cinq ans, pour l'Etat fédéral...

Il y aura là de quoi subventionner, au moins en partie, les promesses électorales - la baisse des impôts par exemple - faites par les Républicains aux classes moyennes lors des dernières élections... et de quoi rendre encore plus difficile la vie de la quarantaine de millions d'Américains qui bénéficieraient des programmes sociaux, quand le Sénat aura, avec quelques modifications sans doute, approuvé la refonte.

S. F.

La Réunion

FAUTE D'EMPLOIS POUR LES JEUNES CHÔMEURS, ON LES DÉPLACE

Chaque année, depuis environ deux à trois ans, pas moins de 1 500 jeunes Réunionnais débarquent sur le sol métropolitain par l'intermédiaire de l'ANT (Agence Nationale pour les Travailleurs d'Outre-Mer).

Agés d'entre 20 et 30 ans, la majeure partie d'entre eux viennent pour la première fois en France, soit suivre une formation, soit faire un stage, ou encore, ce qui est plus récent et plus surprenant, tenter de décrocher un contrat de qualification.

Si certains en quittant la Réunion sont suffisamment informés sur leur situation, d'autres le sont beaucoup moins ou le sont mal. C'est le cas de la plupart de ceux qui sont venus récemment pour faire un contrat de qualification.

En effet, une fois arrivés, on leur a appris que la charge de trouver les employeurs et les organismes de formation leur incombait. Or à la Réunion, l'ANT leur avait tenu un tout autre langage, à savoir que les entreprises avaient déjà été contactées ou qu'il y avait des "*employeurs potentiels*".

Ces jeunes n'ont que cinq semaines pour se placer et trouver un employeur dans un pays qu'ils ne connaissent pas. Après cette période, les 2 500 F par mois qu'on leur octroie risquent d'être supprimés. Au mieux ils ont la possibilité d'obtenir un délai supplémentaire de deux mois ! Précisons qu'ils sont logés dans des foyers de jeunes travailleurs et doivent payer un loyer de 2 700 F (avant déduction de l'Aide Personnalisée au logement). Sans compter les frais de transport et autres.

Ces délais passés, s'ils ne trouvent rien, plus aucune aide financière ne leur sera accordée. Et ils se retrouveront donc chômeurs ! Certains préféreront sans doute retourner à la Réunion. Avec de nouvelles difficultés : leur billet de retour est payé en partie par l'ANT mais le jeune doit tout de même débourser environ 1 400 F !

D'autres, qui feront le choix de rester, connaîtront petits boulots ou autres CES. Quelques-uns, qui ont justement accepté de quitter l'île parce qu'ils n'avaient pas de travail, envisagent déjà cette possibilité. C'est probablement ce qu'espèrent certains élus réunionnais (surtout ceux de droite et du PS) qui, ces derniers temps, ne jurent plus que par la "mobilité" des travailleurs. Avec la complicité de l'ANT, du Conseil général et de l'Etat ils incitent de plus en plus les jeunes à quitter l'île.

Voilà comment ces politiciens tentent de résoudre la question du chômage, reconnu par tous comme touchant au moins 33% de la population en âge de travailler, mais qui touche justement encore plus particulièrement la jeunesse.

Correspondant LO

MANIFESTATION À PRAGUE

Soixante mille personnes qui manifestent contre les projets du gouvernement sur le report de l'âge de la retraite et la suppression de diverses allocations qui ne seraient plus versées "qu'aux plus pauvres" : Cela se passe en République Tchèque, cette ex-démocratie populaire présentée comme un modèle de pays ayant réussi son "passage au capitalisme".

Mais là comme ailleurs, ce passage s'est fait au détriment des salariés et des retraités, qui ont vu leurs salaires baisser et les inégalités se creuser !

L'Allemagne de la "Révolution confisquée" à la "mise au pas"

LES MORTS RESTENT JEUNES

D'Anna Seghers

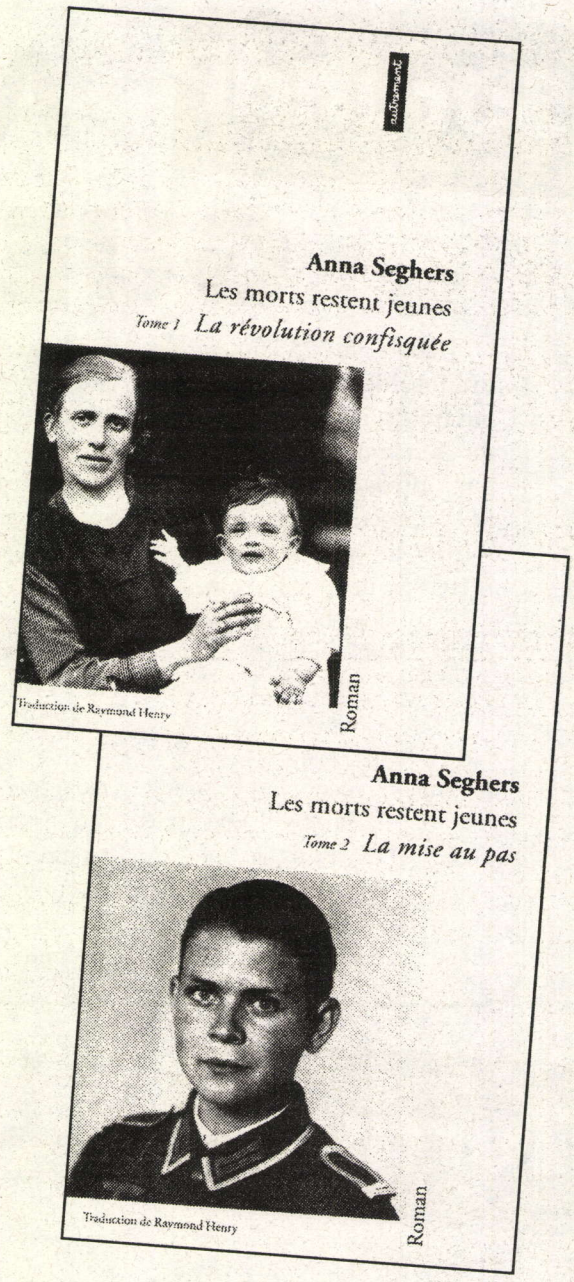

Ce roman devenu introuvable depuis longtemps vient d'être réédité à un prix malheureusement élevé. Mais sa lecture est d'un grand intérêt pour tous ceux qui veulent mieux comprendre un des drames majeurs de ce siècle : l'échec de la révolution allemande après la Première Guerre mondiale, et la victoire du nazisme qui en résulta.

Au travers de la vie d'une bonne vingtaine de personnages, Anna Seghers brosse une fresque impressionnante de l'évolution de la société allemande de 1919 à 1945. Le roman s'ouvre sur l'assassinat d'un jeune ouvrier spartakiste en janvier 1919 par des membres des corps francs. Comme leurs semblables, ils ont été mobilisés par le social-démocrate Noske pour écraser l'avant-garde de la classe ouvrière allemande. Parmi eux, il y a Wenzlow, un officier prussien monarchiste, Lieven, un aventurier fils de hobereau balte et von Klemm, un officier qui va ensuite reprendre en main son usine de résines et vernis en Rhénanie. Pour accomplir leurs basses œuvres, ces spécimens des classes dirigeantes se sont adjoint les services de larbins d'origine populaire : Becker, le chauffeur qui rêve d'être traité sur un pied d'égalité par son patron von Klemm ; Nadler, un sous-officier agriculteur endetté dans le civil et qui enrage de redevenir un moins-que-rien en revenant au village.

En parallèle le roman nous introduit dans un immeuble de Berlin où vivent des familles ouvrières. Deux travailleurs se sont connus au front et se sont appréciés. Mais l'un, Triebel, est communiste et l'autre, Geschke, est resté fidèle au parti social-démocrate. Triebel, "grande gueule" au tempérament de rebelle, n'a de cesse de rappeler à son voisin la trahison de ses chefs qui ont fait assassiner Liebknecht et Rosa Luxemburg et cherchent toujours à s'entendre avec des politiciens réactionnaires. Geschke est revenu du front, amer et découragé. La révolution n'est pas pour lui une perspective réjouissante. Malgré tout il a gardé son fusil chez lui et il n'hésite pas à le sortir en 1920 pour faire échec au putsch de Kapp, au cas où la grève générale ne suffirait pas.

Dans le camp patronal, l'industriel Castricius exprime tous les calculs et les raisonnements cyniques auxquels se livraient ces gens-là. Ils bénissent leur chance d'avoir à leur service "*un vieux parti* (le parti social-démocrate) *qui s'applique à faire comprendre à nos ouvriers que le bolchévisme va à l'encontre de leurs intérêts*". Mais ils repèrent bientôt en Hitler "*un bon prestidigitateur*" à qui ils ne donneraient pas leur fille en mariage, bien sûr, mais dont on peut sans scrupule faire semblant d'avaler toutes les "bourdes", (notamment celle de l'antisémitisme) s'il y a moyen d'en tirer profit.

Par quelques touches, ce roman met en évidence la responsabilité de la haute bourgeoisie dans la victoire des nazis qui exploitèrent le désarroi des masses petites-bourgeoises acculées par la crise au chômage et à la misère. Ce tableau véridique va à l'encontre de la thèse réactionnaire d'une "responsabilité collective du peuple allemand" dans l'avènement du nazisme que bien des journalistes et historiens perpétuent encore aujourd'hui.

Le roman appréhende les événements et le mouvement des forces sociales au travers des sentiments et des choix individuels. Ainsi on comprend comment le national-socialisme finit par fracturer la propre famille du vieil ouvrier Geschke et de sa femme Marie. L'un de leur fils rejoint les nazis, l'autre les communistes. Les membres de la famille Wenzlow ont un certain mépris aristocratique pour Hitler et ses partisans. Mais ils savent étouffer leurs mouvements de répulsion car ils doivent tant de choses précieuses à Hitler : "*Le rattachement de la Sarre, le rétablissement du service militaire, la remise en honneur du métier d'officier !*"

Avec la mise en place de la dictature nazie, le moindre acte de résistance, ne serait-ce qu'un trait d'humour, devient un acte d'héroïsme conduisant en camp de concentration ou à la mort immédiate. La froide cruauté d'un Lieven, devenu officier SS, se conjugue avec la brutalité primaire du paysan Nadler, devenu SA et exprimant toute sa rancœur dans des expéditions punitives sanglantes.

Dans la deuxième partie on suit avec intensité l'évolution et le destin de Geschke, de Marie et de leur fils communiste Hans qui s'efforce avec ses camarades à trouver des failles dans l'édifice de la terreur nazie.

Cela dit, malgré ses qualités incontestables, on ne peut passer sous silence ce que ce roman masque ou n'aborde que de façon allusive. Contrairement à l'impression que l'on pourrait avoir au terme de cette histoire, le sort de la classe ouvrière allemande n'était pas scellé par la défaite de la révolution de 1919. A la seule lecture de ce livre, il est impossible de soupçonner ce qu'a été la formidable trahison des deux partis qui jouissaient de la confiance des travailleurs. Le parti social-démocrate asservi à la bourgeoisie et le parti communiste asservi à la bureaucratie soviétique refusèrent l'un et l'autre avec acharnement de s'allier pour rassembler toutes les forces de la classe ouvrière afin de barrer la voie du pouvoir aux nazis. Car il y avait des millions d'ouvriers comme Triebel et comme Geschke prêts à cela et qui n'attendaient que les directives de leurs partis respectifs. Le résultat fut que les nazis triomphèrent et que les militants communistes courageux qui ne renoncèrent pas à leurs idées furent totalement isolés et emportés comme fétus de paille par le déchaînement de la barbarie fasciste. Ils furent les premières victimes de la politique criminelle dictée par Staline au parti communiste allemand.

"*Les morts restent jeunes*", a titré Anna Seghers, ce qui peut être interprété dans le sens qu'à chaque génération, il y a des jeunes qui reprennent le flambeau du communisme. Encore faut-il que les jeunes de notre temps renouent avec des idées communistes authentiques, débarrassées des scories du stalinisme. C'est la condition pour que les futures luttes de la classe ouvrière ne soient pas de nouveau conduites dans l'impasse comme l'ont été celles de la classe ouvrière allemande d'avant 1933.

Jean-Pierre CALVI

Les morts restent jeunes,
d'*Anna Seghers*
Éditions Autrement, deux volumes 460 p. et 430 p.
Chaque volume : 120 F.

Anna Seghers (1990 - 1983)

Après des études d'histoire de l'art et un début de carrière littéraire remarqué par la critique, Anna Seghers rejoignit en 1928 le parti communiste allemand placé déjà depuis plusieurs années sous le joug du stalinisme. En 1933, ses ouvrages furent brûlés par les nazis. Après son arrestation par la Gestapo, elle parvint à se réfugier en Suisse puis en France. Elle vécut au Mexique pendant la Deuxième Guerre mondiale. Revenue à Berlin en 1947, elle publia *Les morts restent jeunes* en 1949. Elle devint présidente de l'Union des écrivains de RDA et resta fidèle au régime stalinien jusqu'à sa mort.

D'autres romans d'Anna Seghers sont disponibles en français et méritent la lecture, notamment *L'excursion des jeunes filles qui ne sont plus* (Édition Ombres, 45 F) et surtout *La septième croix* (en collection de poche Folio).

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE
à MONTBÉLIARD
SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 AVRIL
Halle Polyvalente

Burundi

AU BORD DE LA GUERRE CIVILE

Depuis le 25 mars, des dizaines de milliers de Hutus ont fui Bujumbura, la capitale du Burundi, pour échapper aux affrontements sanglants qui opposent les bandes extrémistes hutues aux miliciens tutsis épaulés par l'armée.

Ces violences qui auraient fait plusieurs centaines de morts succèdent à une crise politique ouverte depuis plusieurs mois. Dans ce pays où, comme au Rwanda voisin, l'écrasante majorité de la population (plus de 80 %) est d'origine hutue, le pouvoir est depuis longtemps aux mains d'une élite tutsie qui règne sans partage sur l'armée, l'éducation, l'administration et le commerce. Et depuis l'indépendance de 1962, périodiquement le Burundi est ensanglanté par des pogroms où les massacres de l'armée contre les Hutus répondent aux massacres organisés contre les Tutsis.

La crise actuelle a commencé en 1993 avec l'élection à la présidence de la république de Melchior Ndadaye, candidat du Frodebu, parti soutenu principalement par les Hutus. Quelques mois après, en octobre de la même année, son assassinat par des militaires déclencha un bain de sang qui fit plus de 50 000 victimes et des centaines de milliers de réfugiés. Quant à son successeur, Cyprien Ntayamira, dont l'élection en janvier 1994 résultait d'un fragile compromis entre le Frodebu majoritaire et l'opposition de l'Uprona, ancien parti unique dominé par l'élite tutsie, il devait trouver la mort peu de temps après dans l'attentat qui coûta également la vie au président du Rwanda et déclencha dans ce pays les tueries du printemps dernier.

Depuis l'été 1994, tandis que les jeunes miliciens tutsis, appuyés par l'armée burundaise, se sentaient renforcés par la victoire du Front Patriotique au Rwanda, les factions armées proches du Frodebu ont trouvé de nouveaux soutiens parmi les miliciens extrémistes hutus et les membres de l'ancienne armée rwandaise réfugiés au Burundi. Dès lors, les attaques à la grenade, les fusillades et les embuscades, organisées notamment par des groupes des Forces pour la Défense de la Démocratie, proches de Léonard Nyangoma, un ancien ministre hutu qui n'a jamais accepté le partage du pouvoir avec l'opposition et appelle au massacre des Tutsis, se sont multipliées. C'est ainsi qu'au mois de mars, le ministre de l'Energie puis l'ancien maire de Bujumbura ont été assassinés.

Si le Burundi est sans doute au bord de la guerre civile aujourd'hui, les puissances impérialistes portent une lourde part de responsabilité dans cette situation. Ce sont elles qui, du Zaïre au Burundi en passant par le Rwanda, pour assurer la défense de leurs intérêts, ont attisé les tensions ethniques qui mettent actuellement cette partie de l'Afrique à feu et à sang. Aujourd'hui, les gouvernements français, belge et américain ont commencé à organiser le rapatriement des centaines de ressortissants qu'ils comptent au Burundi, mais la population burundaise, elle, ne bénéficiera pas de tels égards. Comme au Rwanda, c'est elle qui une fois de plus fera les frais des affrontements opposant les différentes cliques pour le contrôle du pouvoir.

Roger MEYNIER

Turquie

L'ARMÉE MASSACRE LES KURDES AVEC L'AVAL DES GRANDES PUISSANCES

Depuis le 20 mars, l'armée turque a déclenché une vaste offensive contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (le PKK), dans la région frontalière au nord de l'Irak. Décidée à détruire les bases du PKK dont les effectifs sont estimés à 2 000 ou 3 000 combattants, elle a ainsi déployé 35 000 soldats, appuyés par des tanks et des avions, qui n'ont pas hésité à pénétrer comme en pays conquis jusqu'à une quarantaine de kilomètres en territoire irakien, bombardant et massacrant de nombreux villages kurdes.

Face à ce déploiement de forces et à cette violation du territoire irakien, les grandes puissances qui se montrent pourtant très à cheval sur le respect des frontières dès lors qu'il s'agit de celles de leurs alliés n'ont rien trouvé à redire. Au contraire, elles se sont empressées de couvrir cette intervention en reconnaissant un prétendu "droit de suite" à l'armée turque et en arguant du fait qu'il s'agissait d'une opération ponctuelle et limitée dans le temps.

L'hypocrisie des impérialistes est d'autant plus manifeste que cette région à majorité kurde située au nord de l'Irak, aux confins de l'Iran et de la Turquie, appartient à une "zone d'exclusion" que les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont imposée à l'Irak à la fin de la guerre du Golfe. Depuis cette époque, des avions de ces trois pays basés en Turquie sont censés surveiller cette région afin de protéger les Kurdes contre les éventuelles exactions des troupes de Saddam Hussein. Or depuis le 20 mars, jour du déclenchement de l'attaque turque, cette protection aérienne a été suspendue sans limite, le porte-parole du Département d'État américain se contentant de déclarer qu'il était convaincu que "*les Turcs feront tout ce qui est en leur pouvoir pour accélérer la reprise de ces vols*". Pour l'heure, les grandes puissances laissent donc le champ libre à l'armée et aux bombardements de l'aviation turque contre le PKK et plus généralement contre la population kurde, même si cette complicité s'accompagne de quelques réserves diplomatiques. Ainsi, tandis que Clinton déclarait qu'il "*comprend la nécessité pour la Turquie d'agir avec détermination*", l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne se montrent un peu plus gênées, car à quelques mois de l'intégration de la Turquie dans l'Union douanière européenne, cette intervention fait plutôt mauvais effet. Parlant au nom de l'Union européenne, Alain Juppé a pour sa part déclaré que "*La Turquie est fondée à défendre sa sécurité, mais nous sommes préoccupés par le caractère massif et l'absence de délai assigné à cette opération, qui vont au-delà du simple exercice du droit de suite*", ajoutant avec une bonne dose d'hypocrisie : "*Nous sommes inquiets des dommages qui peuvent en résulter pour les populations civiles. Nous souhaitons qu'elle puisse se terminer le plus tôt possible*". Autrement dit, "tuez-les tous, mais vite". Ce discours n'est d'ailleurs pas nouveau puisqu'il fut déjà servi par les mêmes qui, lors de l'intervention russe en Tchétchénie, reprochaient à Eltsine de faire traîner les choses en longueur.

Ainsi, les gouvernements occidentaux ont fait semblant de reconnaître quelques droits à la population kurde à la fin de la guerre du Golfe, tant que ce problème ne concernait que le régime de Saddam Hussein. Mais pas question pour eux de revendiquer des droits pour les Kurdes de Turquie, parce qu'il s'agit d'un de leurs alliés. D'ailleurs si la Turquie, en réglant ses problèmes intérieurs, réglait du même coup ceux du nord de l'Irak, nombreux sont les gouvernants occidentaux à penser que ce serait une bonne chose, car ce serait autant dont ils n'auraient pas à s'occuper eux-mêmes.

SL

Réfugiés dans le Kurdistan irakien.

AFP

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995